

Fausse monnaie

# Saisie de 154.000 DA et arrestation de 02 personnes à Sétif

P05

**LE CARREFOUR**  
Le journal du citoyen 23ème année **D'ALGERIE**

N°6975 - DIMANCHE 08 SEPTEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Filière des articles scolaires  
**Hausse remarquable des investissements**

P04

Election présidentielle du 07 septembre 2024

# Le peuple a fait son choix



Lire en page 03

P07

**ORAN**

20 jours pour les Consultations et 3 mois pour le lancement des Opérations

## Le wali met en garde les P/APC

Plus de 100 projets concernés par une levée de gel en trois ans

## Le wali d'Oran parle d'un pas positif vers l'avant

Vote dans les wilayas de l'Ouest

Tous les moyens nécessaires mobilisés



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Prêche du vendredi

## Protéger le pays et préserver ses constantes et potentialités



Les imams des mosquées à travers l'ensemble du territoire national ont appelé dans leur prêche du vendredi les fidèles à veiller à protéger le pays et à préserver ses constantes et ses potentialités, soulignant l'importance de participer massivement à l'élection présidentielle du 7 septembre, étant un droit et un devoir. Les imams de la République ont mis l'accent, dans leur prêche, sur les valeurs et préceptes religieux qui prônent l'amour de la patrie et l'importance d'œuvrer à préserver ses constantes, à le défendre et à préserver sa sécurité et sa stabilité, outre la nécessité de renforcer ses acquis. Le prêche de ce vendredi a été l'oc-

casation pour les imams d'Algérie de rappeler l'avènement du mois sacré du Mawlid Ennabaoui Echarif commémorant la naissance du prophète (QSSSL), célébrée par les Algériens durant plus d'un mois, pour se rappeler les enseignements et la bien guidance du prophète Mohamed (QSSSL). Lors du prêche de ce vendredi, le recteur de Djamaâ El Djazair, Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a mis en exergue l'importance de participer à l'élection présidentielle du 7 septembre, étant un devoir national à même de contribuer au renforcement de l'unité nationale et à la consolidation de la cohésion de la société algérienne.

Finances

## Faid s'entretient par visioconférence avec la présidente de la NDB



Le ministre des Finances, Laaziz Faid, s'est entretenu jeudi par visioconférence, avec la présidente de la nouvelle banque de développement (NDB), Mme Dilma Rousseff, avec laquelle il a échangé sur les prochaines étapes pour la formalisation de l'adhésion de l'Algérie à cette institution, a indiqué un communiqué du ministère. "Cette rencontre a constitué une occasion pour les deux parties de revenir sur l'accord marqué par le Conseil des Gouverneurs de la NDB quant à la demande d'adhésion de l'Algérie à cette institution", a précisé la même source. Elle a également permis "d'échanger sur les prochaines étapes pour la for-

malisation de cette adhésion et pour assurer une participation active de notre pays au sein de cette institution", ajoute le communiqué. Dans ce cadre, M. Faid a présenté ses "remerciements à son interlocutrice pour les efforts consentis à l'effet de faciliter et accélérer le processus d'adhésion de notre pays à la NDB", a fait savoir le ministère des Finances. Le ministre a aussi souligné "l'alignement de la vision et des objectifs de la NDB avec les priorités de notre pays, notamment en matière de développement socio-économique et de solidarité des pays du sud pour une croissance partagée et inclusive".

Ports

## Les mesures prises pour un traitement efficace des conteneurs examinés



Le Gouvernement a examiné lors de sa réunion, tenue mercredi, sous la présidence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, les différentes mesures prises pour assurer un traitement efficace des conteneurs au niveau des ports, ainsi que la numérisation des procédures et le renforcement de la coordination entre les différents intervenants dans cette opération, indique un communiqué des Services du Premier ministre. "Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des orientations de monsieur le Président de

la République, données lors du Conseil des Ministres du 2 juin 2024 à l'effet de réduire la pression sur les ports, d'assurer un traitement efficace des conteneurs et de réduire les impacts financiers résultant des longs délais d'attente des navires bloqués dans les ports, le Gouvernement a examiné les différentes mesures prises à cet égard, notamment en ce qui concerne la numérisation des procédures et le renforcement de la coordination entre les différents intervenants dans cette opération", a précisé la même source.

Pour réduire la pollution par les antibiotiques

## L'OMS publie de nouvelles orientations mondiales



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié, mardi, ses toutes premières orientations mondiales visant à réduire la pollution par les antibiotiques provenant de l'industrie manufacturière. Selon l'agence sanitaire mondiale de l'ONU, l'émergence et la propagation de la résistance aux antimicrobiens causée par la pollution antibiotique pourraient compromettre l'efficacité des antibiotiques à l'échelle mondiale, y compris les médicaments produits sur les sites de fabrication responsables de la pollution. Ces nouvelles orientations sur la gestion des eaux usées et des déchets solides dans le cadre de la fabrication d'antibiotiques mettent en lumière ce problème important,

mais négligé, à l'approche de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la résistance aux antimicrobiens (RAM), prévue le 26 septembre. Bien que les niveaux élevés de pollution par les antibiotiques soient largement documentés, la question n'est guère réglementée et les critères d'assurance qualité ne tiennent généralement pas compte des émissions dans l'environnement. En outre, une fois distribués, les consommateurs manquent d'informations sur la manière de se débarrasser des antibiotiques lorsqu'ils ne sont pas utilisés, par exemple lorsqu'ils sont périmés ou lorsqu'un traitement est terminé mais qu'il reste encore des antibiotiques.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem  
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

Election présidentielle du 07 septembre 2024

## Le peuple a fait son choix

Par B. Kamel

Jamais une élection présidentielle n'aura suscité un enjeu aussi important en Algérie. Un enjeu qui s'appelle: «Participation des électeurs». Un baromètre sur lequel ont d'ailleurs insisté les trois candidats en course peu importe le vainqueur mais pour peu que l'image de l'Algérie soit incarnée pour toujours. Pour cela, les organisateurs ont monté toute une armada de logistique, de moyens et de garanties afin de faciliter davantage la tâche aux votants pour aller massivement aux bureaux de vote. Les algériens se sont rendus hier samedi aux urnes pour élire leur président. Trois candidats sont retenus pour la course au Palais d'Al Mouradia dans le cadre de l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024. Plus de 24 millions d'électeurs algériens devaient donc choisir entre le président sortant, le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune, Hassan Chérif Abdelali et Aouchiche pour élire le nouveau président. A 10 h du matin le taux de participation à cette élection présidentielle était de l'ordre de 4,56 % soit en baisse par rapport à celui de l'élection précédente qui est de 7,92%. N'empêche que les expériences ont démontré que la mobilisation a pour habitude de s'accroître progressivement au fil des heures au niveau des bureaux de vote à partir du début d'après-midi ce qui explique aussi le jour férié de samedi où se déroule ce scrutin présidentiel quand on sait que généralement les algériens y font la grasse matinée. Toutefois, la masse des votants devait augmenter de cadence dans les heures suivantes. Au niveau de la communauté nationale installée à l'étranger, le taux de participation a été révélateur du niveau de travail de sensibilisation effectué jusque-là au niveau de l'émigration notamment à Paris la capitale. Les trois candidats en lice qui ont voté samedi ont chacun fait des déclarations concernant notamment le bon déroulement de la campagne électorale et les appels aux citoyens d'aller voter en masse. Ce qui démontre aux yeux des spécialistes, d'une nouvelle ère de démocratie, de course propre et sans encombre et de respect de l'éthique. Force serait d'admettre que la présidentielle algérienne de 2024 a inspiré beaucoup de pays du Maghreb, du continent africain et même ceux de la méditerranée selon des échos de la presse arabe et internationale. Les trois candidats ont donc accompli leur droit électoral dans la sérénité totale. Les candidats à l'élection présidentielle Youcef Aouchiche (FFS), Abdelali Hassani Cherif (MSP), et le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune ont voté et ont réitéré leur appel aux citoyens de se rendre massivement aux urnes, étant le principal enjeu de ce scrutin demeure la participation élevée. Aux environs de 09h30, le candidat Abdelaali Hassani Chérif, président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), a accompli son devoir électoral au niveau de l'école primaire Kerouche Slima-

ne, à Bir Khadem à Alger. Hassani Cherif a déclaré, après sa sortie du bureau de vote, qu'il «accepterait le choix du peuple, à condition que ce choix soit libre et loin de toute contrainte». Il a exprimé le souhait de voir les algériens aller «voter en force», parce que, selon lui, «un taux de participation élevé va donner de la légitimité à cette élection et consolidera l'union du peuple avec le futur Président». «Nous sommes dans un monde où il faudrait qu'il y ait de la confiance entre le peuple et le Président», a-t-il ajouté. À 11h00, le candidat du FFS, Youcef Aouchiche, a accompli son devoir au niveau de l'école primaire Mohamed Said Meziani, village Ath Hagoun, commune Assi Youcef, à Boghni (Tizi-Ouzou). Youcef Aouchiche a appelé les algériens qui n'ont pas encore voté à «sortir» pour aller accomplir leur droit afin de concrétiser le changement. Vers 11h20, le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune a accompli à son tour son droit électoral au niveau de l'école primaire Ahmed Aroua, à Bouchaoui, à Alger. Le candidat indépendant, Abdelmadjid Tebboune, a déclaré, après avoir accompli son devoir électoral, que «la campagne électorale était propre» et que «les trois candidats étaient à la hauteur et ont donné une image honorable de l'Algérie et de la démocratie». Pour ce qui est de l'après élection, celui-ci a estimé que la prochaine étape sera «décisive pour l'Etat algérien et le peuple algérien», dans la mesure où celui qui sera élu aura la tâche de mener sa mission «jusqu'à l'arrivée au point de non-retour en matière de développement économique et démocratie réelle». Le nombre d'électeurs ayant accompli leur droit jusqu'à 10h est de 1 069 872, représentant un taux de participation national de 4,56%, selon le président de l'ANIE, Mohamed Charfi. Le taux de participation du vote à l'étranger a quant à lui atteint, à la même heure, 14,50%. En un mot, tous les ingrédients étaient réunis pour que le scrutin présidentiel soit une réussite totale sur tous les plans. Dans ce cadre, le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, samedi à Alger, que la campagne électorale pour la présidentielle était «très propre» et que les trois candidats à cette élection ont donné «une image honorable» de la démocratie en Algérie. «Je souhaite le meilleur pour notre chère patrie et que l'Algérie triomphe en toutes circonstances», a déclaré le président de la République à la presse après avoir accompli son devoir électoral à l'école Ahmed-Aroua de Bouchaoui (Alger). «Ceux qui nous ont suivi de l'intérieur et de l'extérieur ont constaté que la campagne électorale était très propre et que les trois candidats de ce scrutin étaient à la hauteur et ont donné une image très honorable de l'Algérie et de la démocratie en Algérie. J'espère que nous serons un exemple pour les autres», a-t-il dit. Et de poursuivre : «Notre pays est une partie intégrante du monde, que ce soit pour le continent africain, pour le monde arabe ou pour l'espace méditerranéen». Le président de la République a également souhaité voir «l'opération se poursuivre avec la même fluidité et dans la même ambiance démocratique», soulignant que cette élection présidentielle constitue un «tournant décisif» dans l'histoire du pays. «J'espère que le vainqueur de ce scrutin poursuivra le parcours décisif pour l'Etat algérien et pour le peuple algérien, afin d'atteindre le point de non-retour dans le développement économique et la construction d'une véritable démocratie, une démocratie des droits du citoyen et non une démocratie de slogans», a ajouté le président de la République. Le monde «constate que le citoyen algérien acquiert jour après jour de nouveaux droits», a-t-il soutenu, soulignant que des efforts continus sont déployés pour répondre à ses attentes et prendre en charge ses préoccupations. Pour sa part, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a fait état, vendredi, de près de 63.000 bureaux de vote et de près de 500.000 encadreurs mobilisés pour l'élection présidentielle.

24 millions d'Algériens élisent leur futur président

## L'urne, le devoir et l'espoir

Par Nadira FOUHAD

Alger, la capitale, s'est réveillée, hier, tôt le matin sous une haute surveillance. Motif : les élections présidentielles et l'ouverture des bureaux de vote tôt dans la matinée pour l'élection du candidat qui veillera sur les commandes de la République algérienne. En effet, le devoir citoyen appelle à chacun d'accomplir ses devoirs pour éviter le spectre de la chaise vide, des bulletins nuls et enfin de l'abstention. Le président candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune a accompli, hier, son devoir de citoyen conformément à la constitution où il a voté sous les regards curieux des citoyens de cette localité de Bouchaoui et de Staouali au niveau de l'école Ahmed Aroua dans le quartier de Bouchaoui, plus proche du quartier de Staouali et du club des pins à l'ouest d'Alger jouxtant le

siège de l'ANIE et du CIC où se rassemble toute la presse nationale et internationale. Cet endroit a été placé sous haute surveillance par la gendarmerie nationale pour permettre au candidat président sortant d'accomplir son devoir. Le plus jeune candidat Youcef Aouchiche a accompli son devoir électoral à l'école Chahid Mohamed Essaid Meziani Ait Hagoun à Boghni dans la wilaya de Tizi-Ouzou. A sa sortie du bureau de vote, il a lancé un appel à l'électorat algérien comme à l'accoutumée à éviter l'abstention en exprimant en masse leur choix, affirmant que ce scrutin présidentiel est crucial pour l'avenir du pays. Le 3ème candidat, Abdelaali Hassani Cherif, a voté à l'école Slimane Kerrouche dans le quartier de Bir Khadem sous les ovations de la foule venue le soutenir. Pas loin de la périphérie de Club des pins, plus précisément au quartier de Dely Brahim, le

Premier ministre s'est, à son tour, dirigé vers le bureau de vote pour choisir son candidat favori. Le premier ministre Nadir Larbaoui ne déroge pas à la règle, il s'est dit par contre convaincu que «le peuple algérien élira le candidat le plus méritant pour assurer la stabilité et l'immunité de l'Algérie». Le président de l'instance indépendante des élections (ANIE) qui suit de plus près cette opération, a affirmé qu'à l'étranger, nos concitoyens ont débuté le vote lundi dernier et qu'un taux de participation de 14,50% a été enregistré, selon les chiffres donnés. Une ambiance joviale a prévalu, hier, toute la journée et depuis l'ouverture du centre de presse mercredi dernier. Des journalistes locaux et internationaux sont à l'affût du moindre détail concernant les chiffres de l'ANIE que compte révéler son président Mohamed Chorfi concernant cette opération et ce processus électoral.

## Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

### La diaspora très consciente des enjeux

Il ne faudrait jamais commettre cette odieuse idée, selon laquelle les algériens de l'étranger seraient complètement en rupture avec les événements qui se produisent au bled. Nous avons vu, deux jours avant le jour «J», en Algérie, comment nos ressortissants se sont déplacés aux bureaux de vote installés un peu partout, dans différentes capitales et villes des pays où ils sont fortement représentés. Nos émigrés, faudrait-il le rappeler, avaient à chaque occasion à portée nationale, donné la preuve qu'ils sont conscients des jeux et des enjeux politiques dans leur pays d'origine. Ils ne sont jamais moins conscients ou moins préoccupés que nous, par ce qui se passe au bled, comme événements ou comme changements politiques. En plus, nos émigrés sont une source importante de devises participant ainsi de façon très positive et constructive dans l'effort économique national. Généralement, l'argent gagné là-bas, sera destiné à être investi dans des projets lucratifs ou bien tout simplement, déposés dans des banques nationales. Il ne faudrait pas toutefois sous-estimer les sommes faramineuses transférées de l'étranger, qui se comptent en milliards de dollars ou d'euros. Ils représentent une grande frange parmi les touristes qui animent la période estivale, dont la destination Algérie serait indéniable. Afin de marquer l'importance que les pouvoirs publics accordent à la question de la diaspora algérienne, ils avaient pensé à ajouter à l'intitulé original et habituel: «ministère des affaires» l'expression «et la communauté nationale à l'étranger». C'est une façon de prouver que la communauté nationale à l'étranger possède des considérations spéciales. J'attire l'attention sur un fait primordial : il ne faudrait pas mettre sur le dos de l'Etat algérien les insuffisances des prestations que l'on pourrait facilement rencontrer dans les services consulaires algériens y compris les mauvais traitements que certains de nos émigrés auraient subi de la part des agents consulaires. Nous souhaitons que les responsables concernés du ministère des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, convergent sur cette question qui avait, à plusieurs fois, soulevé des tollés médiatiques. Loin de toutes considérations, en relation avec la propagande intrinsèque aux élections présidentielles, les responsables politiques de haut en bas sont appelés par devoir national à se préoccuper, un peu plus que ça, des migrants algériens coincés et souffrants, dans des pays étrangers sous des conditions pénibles et en situations irrégulières. Il faudrait penser à ces jeunes algériens qui -j'espère- n'ont pas perdu leur nationalité, ainsi que leurs qualités de citoyens, avec des droits et des devoirs.

## Pôle &amp; Mic

Par B. Nadir

**L'Occident «hypocrite»  
face au CPI !**

Le procureur en chef de la Cour pénale internationale «CPI», Karim Khan, a défendu les mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, soulignant l'importance de l'application uniforme des normes judiciaires pour tous les pays en matière de crimes de guerre présumés. Selon Anadolu, Khan a salué la décision du gouvernement britannique d'abandonner son opposition à ces mandats, qui visent également le ministre israélien de la Défense, Yoav Gallant, et plusieurs dirigeants du Hamas, dont Yahya Sinwar, Mohammed Deif et Ismail Haniyeh. Khan a expliqué que la CPI devait demander des mandats d'arrêt contre les dirigeants des deux camps pour s'assurer que les gens du monde entier pensent que la Cour applique «la loi de manière égale sur la base de normes communes». «Si l'on avait demandé des mandats d'arrêt contre des responsables israéliens et non contre Gaza, [certains] auraient dit: «Eh bien, c'est une obscénité» et «Comment est-ce possible?», a-t-il déclaré dans l'interview publiée jeudi. Le président américain Joe Biden a déclaré que la demande de mandats d'arrêt contre des dirigeants israéliens était «scandaleuse». Khan a déclaré à la BBC que certains dirigeants mondiaux avaient fait pression sur lui pour qu'il n'émette pas de mandats d'arrêt. «Plusieurs dirigeants et d'autres personnes me l'ont dit, m'ont conseillé et m'ont mis en garde», a-t-il déclaré. Le procureur en chef de la CPI a également déclaré à la BBC que, contrairement à ses détracteurs, il avait examiné les preuves sur lesquelles reposaient les demandes de mandat. L'Occident n'a pas commenté ces déclarations et plusieurs «gros» journaux n'ont pas rapporté ces déclarations. Mais cet Occident, hypocrite a crié au scandale en annonçant que les autorités mongoles auraient dû exécuter le mandat d'arrêt émis contre Vladimir Poutine, accueilli en grande pompe à Oula Bator. L'Occident, qui a émis de réserves sur la condamnation de Netanyahu, ne cesse de crier sur tous les toits que le membre de la CPI, la Mongolie aurait dû théoriquement faire exécuter le mandat d'arrêt émis contre le chef du Kremlin.

## Energies renouvelables

**Le CEREFÉ publie le bilan des réalisations en Algérie 2020-2023**

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) vient de publier son 4ème bilan des réalisations dans le domaine des énergies renouvelables en Algérie au titre des années 2020, 2021, 2022 et 2023. Le rapport dresse un bilan des réalisations et des progrès enregistrés dans le domaine des énergies renouvelables, en matière de déploiement sectoriel, de développement du tissu industriel et des services ainsi que l'évolution du capital humain qualifié. Le document fait état d'une capacité d'énergies renouvelables (EnR) installée à la fin décembre 2023 au niveau national à 600,9 MW dont 472 MW hors hydroélectricité. Ce chiffre comprend 47,85 MW hors réseau. Dans ce rapport, le CEREFÉ met en avant également l'augmentation «remarquable» des installations solaires photovoltaïques (PV) ces trois dernières années, soulignant que les kits solaires de 23,06 MW constituent désormais près de la moitié (48,2 %) du parc solaire PV hors réseau. Avec la réalisation des centrales solaires photovoltaïques (PV), y compris celle de Ghar Djebilet, totalisant une capacité de 3.200 MW, et d'autres en cours de déploiement, la capacité installée cumulée en énergies renouvelables dépassera la barre de 4.000 MW, selon la même source.

## Pêche

**Baisse des prix de la sardine en raison d'une amélioration de la production**

Les prix des poissons bleus de surface, notamment la sardine, sont en baisse constante dans plusieurs wilayas, à la faveur de "l'amélioration continue et progressive de la production", a indiqué le directeur du contrôle des activités de la pêche, de l'aquaculture et de la régulation du marché, au ministère de la Pêche et des Produits halieutiques. Dans une déclaration à l'APS, M. Abderrahmane Hentour a souligné que "depuis plus de 10 jours, la production des poissons bleus connaît une amélioration continue et progressive, avec des débarquements considérables dans plusieurs ports", ce qui s'est positivement répercuté sur les prix de ces produits, au milieu d'un engouement des consommateurs sur cette variété de poissons. Il a ajouté qu'en dépit du retard de la saison de disponibilité du poisson bleu cette année, qui commence généralement à la mi-mai, les ports des wilayas d'Aïn Temouchent, de Chlef, de Tipaza, et relativement moins ceux d'Alger et de Boumerdès, ont connu des débarquements de poisson bleu "très significatifs". Le même responsable a cité à titre d'exemple, "un débarquement dans les ports d'Aïn Temouchent, en une seule journée, de 1 000 tonnes de poissons bleus de surface", ce qui a entraîné, selon lui, une surabondance dans la chaîne de commercialisation et de distribution dans la région, "ce qui s'est répercuté positivement sur les prix qui oscillaient entre 250 et 500 Da". M. Hentour a également souligné que les statistiques du ministère montrent qu'une "moyenne de production mensuelle



de poisson bleu variant entre 3 000 et 7 000 tonnes permet de stabiliser les prix entre 300 et 400 Da/kg". Sur un autre volet, le même responsable a relevé que le ministère de la Pêche et des Produits halieutiques œuvre à renforcer la coordination avec les services du commerce afin de garantir la sécurité des circuits commerciaux et d'éviter tout déséquilibre dans les réseaux de distribution, mettant en avant le rôle que jouent les brigades de contrôle mixtes dans ce chapitre. Sur sa page officielle sur l'un des réseaux sociaux, le ministère de la Pêche et des Produits halieutiques a publié des nouvelles et des photos d'une campagne de pêche abondante de poisson bleu dans plusieurs ports, soulignant "un débarquement

au port de Ghazaouet dans la wilaya de Tlemcen de plus de 21 tonnes, où le prix de la sardine, au débarquement variait entre 150 et 250 Da". Le ministère a également partagé le premier débarquement estimé à 52 tonnes de poisson bleu au port de Mostaganem, ainsi qu'un deuxième débarquement estimé à 75 tonnes, avec des prix pour la sardine oscillante entre 250 et 350 Da. Pour rappel, la production de poissons bleus tels que la sardine, le bogue et le saurel, entre autres, représente 80% des produits de la pêche annuelle en Algérie. La production annuelle moyenne de poissons est d'environ 100.000 tonnes, selon les données du ministère de la Pêche et des Produits halieutiques.

## Filière des articles scolaires

**Hausse remarquable des investissements**

La filière de la fabrication des fournitures scolaires connaît une hausse notable des investissements au cours des dernières années, ce qui a permis d'accroître la part de la production locale sur le marché national et d'atteindre l'autosuffisance dans certains produits. S'exprimant à l'APS, plusieurs opérateurs économiques dans cette filière ont été unanimes à souligner que les réformes du cadre d'investissement en Algérie et l'amélioration du climat des affaires ces dernières années, d'une part, ainsi que la politique de régulation des importations, d'autre part, ont favorisé d'aller davantage vers la production des fournitures scolaires afin de répondre à la demande du marché national avec des capacités locales. Dans ce sens, le gérant de l'entreprise "Mab Stationery", spécialisée dans le commerce de gros des articles scolaires, Abderrahmane Meziani, a affirmé que la part de la production nationale dans ce domaine a considérablement augmenté par rapport aux années précédentes, ce qui a contribué à une offre abondante et à une baisse des prix. M. Meziani a indiqué que plus de la moitié des stocks de son entreprise, dont le siège est à El-Affroun (wilaya de Blida), sont actuellement

composés de produits nationaux, alors que l'importation dominait le marché national les années précédentes. Il a expliqué à ce sujet que l'analyse du marché (production des usines locales et importation) permet de constater que les produits nationaux couvrent désormais entièrement les besoins dans plusieurs articles, tels que les règles, tandis que les ardoises de différents types sont produites localement à plus de 95%. A cela s'ajoutent les cartables, sacs à dos et les trousseaux scolaires, qui connaissent une augmentation de la production locale, représentant, 30% de l'offre sur le marché, selon le constat du M. Meziani. L'industrie nationale connaît également une hausse notable de la production et une "amélioration de la qualité" dans de nombreux autres produits, tels que le papier millimétré et calque, la pâte à modeler, les stylos et les cahiers, souligne le gérant. Pour sa part, le gérant de la société "FABS", spécialisée dans la fabrication de fournitures de bureau et scolaires, Qualid Ouled Daoud, a déclaré que le dynamisme du secteur industriel du pays a encouragé à intensifier les efforts pour répondre aux besoins nationaux dans une première étape, avant de se tourner vers de nou-

veaux marchés. Il a révélé dans ce cadre, que sa société, dont le siège social est à Ghardaïa, a déjà commencé à exporter vers plusieurs pays, notamment la Mauritanie, la Libye, la Tunisie et le Sénégal. La société produit plusieurs types de fournitures scolaires dans ses unités industrielles situées à Ghardaïa, Blida, Boumerdès et Alger, parmi lesquelles des stylos, des gommes, des tableaux, du papier à dessin, des cahiers et des classeurs, avec des taux d'intégration variables qui "devraient augmenter à l'avenir", selon le responsable. Quant au directeur adjoint de l'entreprise "El Hilal", spécialisée dans la transformation du papier, Othmane Mechrak, il a affirmé que les facilités accordées ces dernières années au profit du secteur ont permis aux opérateurs d'étendre leurs activités, ce qui a conduit à un excédent de production en ce qui concerne les cahiers scolaires. L'entreprise vise ainsi à augmenter sa capacité de production en intégrant deux nouvelles unités de production dans le domaine des cahiers scolaires et des rames de papier, qui devraient répondre à toute augmentation de la demande sur le marché local et de se tourner vers l'exportation.

Plan d'action malade

## Saihi rencontre les cadres du secteur chargés d'élaborer la deuxième version

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a tenu, mardi, une réunion avec les cadres de l'administration centrale chargés de l'élaboration de la deuxième version du Plan d'action malade (PAM), indique un communiqué du ministère. Après avoir écouté les présentations des participants, M. Saihi a appelé à "redoubler d'efforts pour perpétuer le changement positif opéré dans le secteur de la santé" à travers "la participation active des différents acteurs et intervenants à l'enrichissement de la première version du PAM et l'adoption des propositions formulées". "L'amélioration de la prise en charge du patient passe par l'accès à tous les services de santé", a affirmé le ministre, précisant que "tel est l'objectif principal et stratégique du PAM dans sa version modifiante et complétant la première version". Et d'ajouter que la deuxième version vise à "accorder une importance capitale

aux services des urgences en les dotant de tous les services dont le patient a besoin, y compris l'imagerie médicale, tout en rétablissant le rôle du médecin référent". Il s'agit aussi de "garantir la disponibilité des médicaments" et de "promouvoir la prévention" à travers la mise place d'"un nouveau cadre juridique axé sur le principe de prévention et de contrôle par la mobilisation de toutes les ressources matérielles et humaines et l'adoption des mesures permettant de réduire la propagation des maladies et de faire face à celles émergentes", a-t-il poursuivi. Il a également insisté sur "la nécessité de continuer d'appliquer le principe de transparence en matière de gestion financière et de poursuivre le processus de numérisation, tant au niveau de établissements hospitaliers que des écoles de formation relevant du secteur". Lors de la réunion, le ministre a évoqué "le rôle

des pôles d'activité sanitaire et la nécessité d'accompagner leur création en augmentant de 70% les programmes de soins et de jumelage qui leurs sont destinés, avec la relance de la télémédecine et la généralisation des soins à domicile grâce à l'affectation d'équipes mobiles", appelant à "poursuivre les programmes de formation continue en vue de renforcer les capacités et les compétences du personnel du secteur". Au terme de cette réunion, M. Saihi a salué "les efforts consentis par les responsables de la gestion des différents établissements de santé et leur diligence dans la mise en œuvre du Plan action malade dans sa première version", les appelant à "poursuivre leurs efforts pour atteindre les objectifs contenus dans les deux versions du PAM, notamment en ce qui concerne le parcours professionnel des travailleurs du secteur".

Santé mère et enfant

## Journée d'étude sur «l'accouchement sans risque»

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé jeudi à Alger, une journée d'étude sur la promotion de la santé mère et enfant en période de grossesse et d'accouchement. Présidant l'ouverture de cette journée d'étude organisée sous le thème "Pour un accouchement sans risque", le ministre a indiqué que "le nombre d'accouchements en Algérie a atteint 895.000/an, dont 21% par césarienne", soulignant que "l'Algérie a réalisé des progrès importants en matière de couverture sanitaire pour mère et enfant comparativement

aux autres pays". Les indicateurs actuels font état de "bons résultats" en matière de structures sanitaires pour mère et enfant, a fait savoir le ministre, mettant l'accent sur l'importance de la formation dans les spécialités maternelles et infantiles. M. Saihi a rappelé la mise en place de centres de référence pour la protection Mère-enfant au niveau de chaque wilaya, en tant que tremplin pour les différentes activités concernant la mère et l'enfant. L'approche stratégique relative à la protection de cette catégorie figure parmi les priorités de la santé publi-

que, en tant que partie intégrante dans le programme national de prise en charge du malade, a affirmé le ministre, relevant l'importance de "l'aspect préventif" en matière de prise en charge de la santé mère et enfant. Ainsi, M. Saihi a fait savoir que le secteur de la santé compte un nombre important de structures pour mère et enfant, dont 841 centres de santé, 1.841 polycliniques spécialisées pour mère et enfant, 246 établissements publics hospitaliers, 16 centres hospitalo-universitaires et plus de 269 établissements hospitaliers privés.

Croissant rouge algérien (CRA)

## Réception de 50.000 tabliers scolaires au profit d'enfants orphelins et démunis

Un total de 50.000 tabliers scolaires confectionnés par des détenus dans les établissements pénitentiaires, ont été remis, jeudi par l'Office national des travaux éducatifs et de l'apprentissage (ONTEA) d'El-Harrach (Alger), au profit du Croissant rouge algérien (CRA), afin de les distribuer aux enfants orphelins et nécessiteux. La cérémonie de remise de ces tabliers scolaires a été présidée par le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Said Zreb, en compagnie de la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui et en présence du directeur de l'ONTEA, Abdelghani Amiar. M. Zreb a précisé que la confection de ces tabliers vise à mettre en relief la contribution de l'administration pénitentiaire et de l'ONTEA dans les efforts de la solidarité nationale à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire. Cette opération a vu la mobilisation de quinze (15) ateliers de couture relevant de l'Office dans les établissements pénitentiaires, ainsi que l'emploi de 600 détenus qui ont confectionné la quantité requise en une courte période de trois semaines, a-

t-il fait savoir. De son côté, Mme Hamlaoui a précisé que ces tabliers seront distribués aux enfants issus de familles nécessiteuses à travers le territoire national, dans le cadre du programme du CRA pour la prochaine rentrée sociale, outre la distribution de cartables et d'autres activités d'accompagnement au profit

de certaines familles nécessiteuses pour répondre à leurs besoins. Le directeur de l'ONTEA, a, pour sa part, affirmé que la confection de ces tabliers scolaires au niveau des ateliers relevant de l'Office dans les établissements pénitentiaires, vise l'insertion professionnelle des détenus.

Organisation de la prochaine saison du Hadj

## Liste préliminaire de 50 agences de tourisme habilitées à participer

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a dévoilé, vendredi dans un communiqué, une liste préliminaire de 50 agences de tourisme et de voyage habilitées à participer à l'organisation de la saison du hadj 1446h/2025. "Conformément à la Décision n243 du 1er septembre 2024, émise par le directeur général de l'ONPO, portant formation d'une Commission de sélection et de classement des agences de tourisme et de voyage, candidates pour participer à l'organisation de la saison du Hadj 1446h/2025 et sur la base du procès-verbal de la Commission du 4 septembre 2024, l'Office annonce une liste préliminaire de 50 agences de tourisme et de voyage habilitées à organiser la prochaine saison du Hadj", précise la même source. "Il s'agit de deux opérateurs nationaux: l'Office national algérien du tourisme (ONAT) et Touring voyages Algérie, ainsi que de 48 autres agences privées", selon la même source. Les agences candidates non sélectionnées peuvent "introduire un recours écrit concernant ces résultats jusqu'à lundi 9 septembre à midi", conclut le communiqué.

Gendarmerie nationale

## 05 passeurs d'émigrants arrêtés à Annaba

Cinq passeurs d'émigrants ont été arrêtés à Annaba par les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya. Cette intervention a également permis la saisie de sommes d'argent significatives, selon un communiqué publié jeudi par la Gendarmerie nationale. Les agents de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Chetaibi, faisant partie du Groupement territorial d'Annaba, ont appréhendé ces individus pour plusieurs crimes, notamment le trafic illicite d'émigrants, la mise en danger de la vie d'autrui, ainsi que l'association de malfaiteurs. D'autres délits tels que l'escroquerie, le vol et l'agression avec arme blanche ont également été relevés. Cette opération a été réalisée en coordination avec les membres de la brigade de sécurité et d'investigations de la GN de Oued El Aneb. Grâce à un travail d'identification et de localisation efficace, les membres de ce réseau criminel ont été appréhendés en un temps record. Au cours de cette intervention, les forces de l'ordre ont saisi une somme d'argent en monnaie nationale et en devises, ainsi que 4 téléphones portables. Les 5 individus arrêtés seront présentés au procureur de la République une fois l'enquête terminée, selon les informations fournies dans le communiqué.

Fausse monnaie

## Saisie de 154.000 DA et arrestation de 02 personnes à Sétif

Les éléments du service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale à Sétif ont saisi 154.000 DA de fausse monnaie et arrêté deux personnes suspectes, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps de sécurité. Selon le communiqué, l'opération qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous ses diverses formes dont celle portant atteinte à l'économie nationale a été menée suite à des informations relatives à la mise en circulation par deux individus de faux billets de banque de la monnaie nationale sur le territoire de la wilaya. Après intensification des investigations, les deux suspects ont été identifiés et la perquisition du domicile de l'un d'eux a permis de mettre la main sur un montant de fausse monnaie de 154.000 DA de la coupure de 2.000 DA, une imprimante utilisée pour le faux-monnayage et un flash disc, a ajouté le communiqué. Au terme des procédures légales, les deux suspects ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes qui les a placés en détention provisoire, précise-t-on de même source.

Accidents de la route

## 14 morts et 463 blessés en une semaine

Quatorze personnes ont trouvé la mort et 463 autres ont été blessées dans 360 accidents de la route survenus entre le 27 août et le 2 septembre dans des zones urbaines, a indiqué jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale. Par rapport aux statistiques enregistrées la semaine précédente, le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-4), de blessés (-6) et de morts (-2), précise la même source. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+95%) en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule.

Wilaya De Mascara  
Daira De Mascara  
Commune De Mascara

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية



ولاية معسكر  
دائرة معسكر  
بلدية معسكر

Direction des travaux

N° 01/09/2024

### MISE EN DEMEURE N°01

Selon le marché N°09/2024 visée par le contrôleur budgétaire sous le n° 573 en date du 11/07/2024 et l'ordre de service le : 17/07/2024 relatif au projet : Aménagement de 05 aires de jeux et divers au niveau du stade de proximité Bousedra Othman.

Selon de la visite terrain de monsieur le wali de la wilaya de Mascara le 01/09/2024.

- Retard dans les travaux.
- Procrastination dans la mise en œuvre des instructions et recommandations qui vous sont assignées.
- Défaut de fournir une main d'œuvre, des équipements et des matériaux de construction suffisants et qualifiés nécessaires à l'achèvement des travaux.

Au vu de l'importance du projet, j'ai le regret de vous adresser cet (MISE EN DEMEURE N°01) à L'entreprise Sedrati khalifa, située à TIZI N BECHAR STIF, afin de respecter vos engagements contractuelles en prêtant attention à le chantier en le renforçant avec une main d'œuvre qualifiée et suffisante et en accélérant le rythme des travaux en fournissant les fournitures et les équipements pour réaliser le projet dans le délai maximum de 72 heures à compter de la date de notification de cet mise en demeure, et en cas de non-réponse de votre part, le nécessaire. des mesures judiciaires seront prises contre votre entreprise.

Le président de l'assemblée populaire communal de mascara

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431011418 08.09.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DAIRA D'OUED TLELAT

COMMUNE D'OUED TLELAT

### MISE EN DEMEURE N°02

Le Président de l'Assemblée Populaire Communal

- Vu les dispositions du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementaire des marchés publics et délégation de service publics notamment l'article 149.
- Vu les dispositions de la loi N° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics notamment l'article 90.
- Vu au l'arrêté ministre des finances du 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication.
- Vu l'Attribution définitive du marché du 18/04/2024 relative à l'opération : **Acquisition Matériels Roulants : Chargeur - Camion Hydro Cureur - Camion Balayeuse** signé par l'entreprise EURL SANKO COMPANY élisant domicile au Cité Messaba El Oued.
- Vu la fiche d'engagement n°02 visé par le contrôle financier le 05/05/2024 relative à l'opération **Acquisition Matériels Roulants : Chargeur - Camion Hydro Cureur - Camion Balayeuse**.
- Et en raison de la non réponse d'entreprise à répondre aux premier et deuxième notification et la première mise en demeure par courrier pour recevoir l'ordre de service
- L'entreprise EURL SANKO COMPANY est mise en demeure une deuxième fois se rapprocher des services de la commune ( bureau des marché ) afin de retenu l'ordre du service et remise du matériel dans un délai de Huit (08) jours à compter de la parution la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.
- Faute de quoi, une résiliation sera prononcée à l'encontre de l'entreprise.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431011420 08.09.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIARET  
SERVICE DES MARCHES

## MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public conformément à la disposition de l'article N° 149.

- Vu le marché approuvé par le comité des marchés publics de la wilaya de Tiaret sous le N°87/2024 en date du : 25/04/2024 ET le contrôleur financier sous le N° 323 en date du : 06/05/2024 portant **Realisation D'un Groupe Scolaire Type 02 à Djillali Ben Amar en Lot Unique**

- Vu l'ODS de démarrage des travaux notifié le : 06/05/2024 sous le N° 56/2024

- Vu le délai contractuel de Six (06) Mois

- Vu l'importance du projet
- Vu le retard enregistré dans les travaux par l'entreprise

- L'entreprise : **ZOUBIR AHMED** est mise en demeure **pour la première fois** dans le but de:

- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels
- Accélérer le rythme pour rattraper le retard enregistré

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure est fixé à **08 jours**.

Faute par l'entreprise de s'exécuter dans le délai arrêté ci-dessus, à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur l'une des quotidiens nationaux, la DEP se réserve le droit de lui appliquer les sanctions et mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur et notamment les dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public et les clauses du cahier des prescriptions spéciales et du cahier des prescriptions communes du marché susvisé; La présente mise en demeure est publiée dans le bulletin des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) et dans deux quotidiens nationaux, diffusés au niveau national, également notifiée à l'entreprise;

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure commence à courir à compter de sa première publication dans la presse ou le BOMOP;

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431011404 08.09.2024

## Vends

Vends maison de maître. 216 m².  
Rez-de-Chaussée. 03 pièces + garage + jardin (arbres fruitiers)  
+ salle de bain + toilettes. 1er étage: 05 pièces + salle de bain + toilettes. 2ème étage: grande terrasse. Acté + Livret foncier  
Située à l'entrée de Ouled Tlélat, après le 1er CEM à côté de la mosquée «Mohamed Boudiaf»

Contactez M. Ouaggué au  
07 72 54 93 82 - 07 95 60 21 74

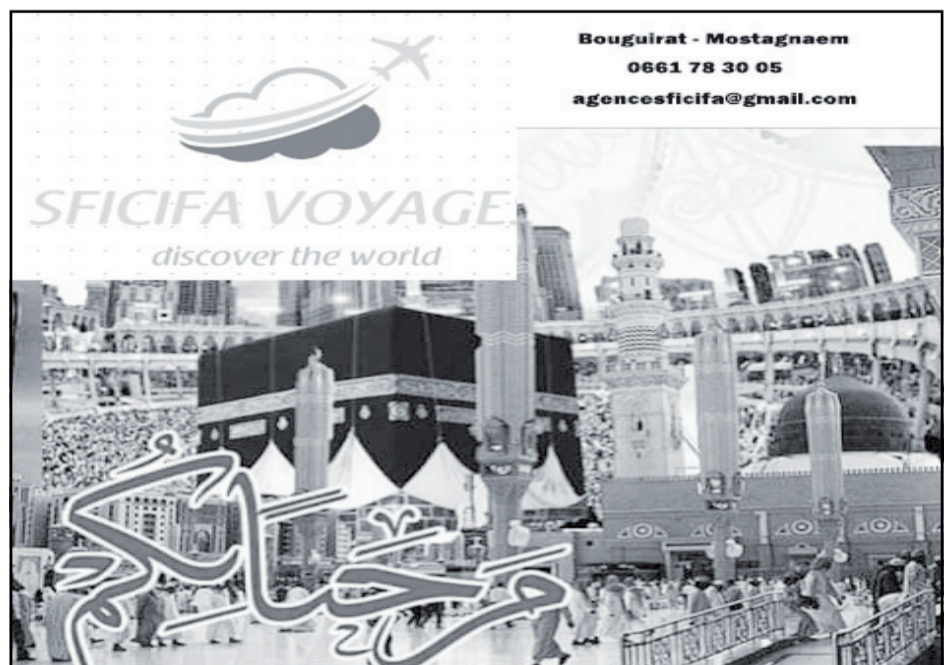
Mكتب التوثيق الموثق ميراوي كمال الرمز : 00004490  
مقنية شارع العقيد لطفى رقم 87 ولاية تلمسان.  
تعديل شركة

تبعاً لعقد محرر من طرف الأستاذ ميراوي كمال موثق بمقنية شارع العقيد لطفى رقم 87 ولاية تلمسان بتاريخ 2024/09/01، السيد : بلعروسي عبد الرحيم والسيد : بلعروسي ميلود قرراً تعديل الشركة ذات المسؤولية المحدودة حريشة بات، المقر الاجتماعي: بلدية السواني حي أولاد أحمد رقم 02 الطابق الأرضي ولاية تلمسان المحل رقم 03، موضوعها مقاولته متعددة الإنتاج الصناعي بكل أنواعه، تجارة بالتجزئة والجملة بكل أنواعها، الاستيراد والتصدير بكل أنواعه، نشاطات الخدمات بكل أنواعها بما في ذلك النقل بكل أنواعه، تخزين السلع والبضائع، توزيع السلع والبضائع، رأسمالها 1.000.000,00 دج، رقم السجل التجاري: 20 ب 13/00 - 0265589، التسيير : السيد: بلعروسي عبد الرحيم والسيد(ة): بلعروسي ميلود. مضمون تعديل الشركة : الموضوع : الترقية العقارية، مقاولته متعددة الإنتاج الصناعي بكل أنواعه، المقاولات بكل أنواعها، تجارة بالتجزئة والجملة بكل أنواعها، الاستيراد والتصدير بكل أنواعه، نشاطات الخدمات بكل أنواعها بما في ذلك النقل بكل أنواعه، تخزين السلع والبضائع، توزيع السلع والبضائع سيتم الإيداع القانوني لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية تلمسان.  
للاعلان / الموثق  
08.09.2024

Bouguirat - Mostagnaem

0661 78 30 05

agencesficifa@gmail.com



20 jours pour les Consultations et 3 mois pour le lancement des Opérations

## Le wali met en garde les P/APC



Par B. Habib

L'objectif d'un PCD (plan communal de développement) est de doter une commune d'une vision nouvelle de développement local élaborée à partir de tous les instruments d'urbanisme nécessaires et d'une globalisation des démarches cahiers de charges, études, suivi et soumissions aux marchés compris. Dans ce cadre précis, le wali Sayoud Said avait adressé récemment une directive claire et nette aux P/APC notamment dans le domaine du lancement des plans communaux de développement. Devant le retard enregistré par certaines communes dans le lancement des opérations et à la veille de remise de nouvelles cagnottes PCD pour l'année 2025, le premier responsable de la wilaya d'Oran s'est montré à tous points de vue rigoureux et ferme instaurant à cette occasion une «discipline budgétaire» qui repose sur une matrice des évaluations régulières de la consommation de crédits alloués aux projets et aux opérations

inscrits pour éviter les retards de réalisations et leurs conséquences sur les budgets affectés aux communes par les collectivités locales. Ainsi, il apparaît lors de l'une des dernières instructions émanant du Chef de l'exécutif local que, s'agissant par exemple des opérations lancées par les communes et du contrôle permanence des dépenses et de l'évolution de la situation de la consommation des crédits qui leur sont affectés, les communes sont dorénavant exhortées de lancer les consultations des projets en 20 jours, d'autre part, les opérations dans un délai n'excédant pas les trois (3) mois et que dans le cas contraire où ces dispositions clés du code communal ne seraient pas prises en considération par un maire d'une commune, il serait procédé à l'annulation pure et simple des opérations inscrites non lancées dans leur délai imparti et la réaffectation de leurs budgets au profit d'autres communes qui en ont besoin. L'échec des plans établis précédemment dans le domaine de contrôle des programmes locaux lequel a été

suivi par la nouvelle stratégie du développement par la révision profonde du schéma national du Code communal, qui confère entre autres de larges attributions et des prérogatives aux élus locaux concernant d'une manière générale le développement local, a fait que les président des assemblées communales rendent compte du moindre détail et de la moindre anomalie, particulièrement dans les retards de réalisations du développement local et de lancement des projets ou opérations. C'est dire combien s'annonce palpitante la prochaine rentrée sociale avec cette nouvelle «consigne» qui mesure le niveau de la dynamique du développement local à travers le lancement des projets communaux dans leur ultimatum et une utilisation efficiente des budgets sans risque de non-respect de la rationalité de la dépense et des retards et arrêts injustifiés de projets qui sont dus majoritairement à l'incompétence ou à la défaillance d'un responsable ou d'un ordonnateur au niveau d'une commune.

Plus de 100 projets concernés par une levée de gel en trois ans

## Le wali d'Oran parle d'un pas positif vers l'avant

Le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya d'Oran, Sayoud Said, a indiqué récemment que la wilaya d'Oran a bénéficié de plus de 100 décisions de levée de gel sur des projets en trois ans dont ceux qui ont été déjà relancés et matérialisés sur le terrain afin de booster la dynamique affichée du développement local qui s'y fait et d'autres qui attendent l'accord de principe. A une question posée par notre journal sur les efforts continus de la deuxième wilaya du pays dans le développement local et les projets en vue pour l'année 2025, à l'issue de sa descente inopinée d'inspection à Oran et aux boulevards «Akid Lotfi» et «Millénium» en compagnie de son staff exécutif et de maires concernés, le wali d'Oran Sayoud qui est passé à la vitesse de croisière, concernant le respect strict des règles régissant les pratiques commerciales par les commerçants et les grandes surfaces spécialisées, a déclaré que «plus de 100 projets impor-

tants ont fait l'objet de décisions de levée de gel, obtenues par la wilaya d'Oran, en l'espace de trois ans», ce qui est, selon lui, de nature à augmenter la cadence du développement local qui se poursuit. Un saut «notable et qualitatif» à la fois est ainsi amorcé en une période aussi courte en matière de levée de gel sur les projets dans la wilaya d'Oran, depuis l'installation du wali Sayoud en août 2021 à la tête de l'une des plus prestigieuses wilayas du pays, selon les experts des finances et de l'économie locaux. Un constat sur lequel le wali n'est pas resté insensible et le qualifie d'un pas positif vers l'avant. Pour rappel, dans un entretien précédent avec la directrice de la planification et du suivi budgétaire (DPSB) de la wilaya d'Oran, Mme Messikh Karima, la responsable en question, avait fait état dans un bilan d'«efforts très importants» déployés par son secteur et la wilaya, suite aux instructions et aux orientations données dans ce cadre précis par le wali d'Oran

Sayoud, notamment dans le domaine du parachèvement du développement local et de la relance de certains projets en stand by portant le nombre à 18 opérations de levée de gel obtenues par la wilaya sur des projets pour l'exercice 2023-2024 et pas moins de 42 autres opérations de levée de gel sur des projets qui ont fait l'objet d'un assainissement au niveau du ministère des Finances, en attendant la relance de ces derniers. La DPSB, Mme Messikh, enchaînera dans la même foulée et dans le même contexte que parmi les décisions de levée de gel obtenues, on peut noter celles qui concernent le secteur de la culture (restauration du Palais de Bey), l'Habitat et le vieux bâti (trois opérations), le projet du Centre régional des archives, outre trois opérations relevant du secteur des ressources en eau. La levée de gel sur des projets dont ceux à l'arrêt, aura un impact certain sur le développement local et la poursuite des efforts.

B.Habib

Vote dans les wilayas de l'Ouest

## Tous les moyens nécessaires mobilisés

L'opération de vote, dans le cadre de l'élection présidentielle du 7 septembre, dans les wilayas de l'Ouest du pays où tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour que les citoyens puissent accomplir leur devoir électoral dans des conditions favorables. Dans la wilaya d'Oran, 1.041 million électeurs sont appelés aux urnes, répartis sur 296 centres de vote et 2.444 bureaux, supervisés par 18.885 encadreurs. A Mascara, le nombre d'électeurs a atteint 577.133, dont 8.937 nouveaux inscrits, alors que le nombre de centres de vote a atteint 325, disposant de 1.553 bureaux. Le nombre d'inscrits sur les listes électorales de la wilaya de Saïda a atteint 247.000 électeurs répartis sur 135 centres et 628 bureaux de vote et encadrés par 5.050 encadreurs. La délégation de wilaya de l'ANIE de Tlemcen a réservé 412 centres de vote et 2.019 bureaux répartis sur les 53 communes de la wilaya pour l'accueil de 46.874 électeurs supervisés par 16.193 encadreurs. Dans la wilaya de Mostaganem, le nombre d'inscrits sur les listes électorales en prévision de l'élection présidentielle a atteint 491.090 électeurs, qui devront accomplir leur devoir dans 338 centres et 1.338 bureaux de vote, alors que le nombre des centres dans la wilaya de Sidi Bel Abbes est de 184 centres et 1.088 bureaux. Le nombre d'électeurs dans la wilaya de Tissemsilt a atteint 177.556 répartis sur 149 centres de vote et 522 bureaux. Dans la wilaya d'El Bayadh, 118 centres et 508 bureaux de vote sont réservés, à travers les différentes communes, pour l'accueil de 193.000 inscrits sur les listes électorales encadrés par 4.100 superviseurs. La délégation de wilaya de l'ANIE de Nâama a recensé, pour sa part, 176.248 inscrits sur les listes électorales répartis sur 78 centres et 420 bureaux de vote, dont 9 bureaux itinérants et encadrés par 3.486 encadreurs. Quant à la wilaya d'Aïn Temouchent, le corps électoral comprend au total 320.176 électeurs et électrices, pour lesquels 144 centres de vote dotés de 767 bureaux ont été mis en place pour l'accomplissement du devoir électoral.

Elections présidentielles anticipées

## 987 secouristes et 37 camions mobilisés

En prévision des élections présidentielles anticipées qui se sont déroulées dans la journée d'hier, on apprend de source officielle, que pas moins de 987 fonctionnaires de la direction de la protection civile de la wilaya d'Oran, ont été mobilisés dans le cadre d'un dispositif spécial pour le scrutin d'hier. Parmi ce nombre figurent 930 agents tous grades confondus et 22 officiers. En plus des moyens humains, 37 camions différents types et 22 ambulances ont été mis sur terrain. Les éléments chargés de la surveillance des centres de vote, ont rejoint leur poste dans la journée du vendredi dernier soit une journée à l'avance.

A. Kader

Hassiane El Toual

## Un homme chute dans un puits

La localité de Hassiane El Toual, dans la daïra de Gdyl, a été, dans la journée d'avant-hier, le cadre d'un grave accident. Il s'agit de la chute d'un homme à l'intérieur d'un puits de 15 mètres de hauteur. La victime âgée de 30 ans, aurait perdu son équilibre pour se retrouver ensuite au fond du puits. Suite à cette situation, les éléments de la protection civile ont été alertés. Une opération de secours a été lancée vers ce qui a permis de retirer la victime en vie. On apprend que la victime a été retirée avec plusieurs blessures. Après avoir reçu les premiers soins, la victime a été évacuée vers les services des urgences par les secouristes.

A. Kader

Sûreté de Mostaganem

## 1.854 interventions enregistrées via les lignes vertes en mois d'août dernier

Dans le cadre de la démarche sécuritaire de la Direction Générale de la Sûreté Nationale, qui repose sur l'implication du citoyen dans l'équation sécuritaire en tant que partenaire efficace en matière de sécurité, les numéros verts ont été exploités par les citoyens à savoir les 1548 et 17 pour signaler toute personne suspecte, délit, accident de la route, etc.

Le 104 est fait pour signaler les affaires de disparition ou d'enlèvement de mineurs. Ainsi, les services de sûreté de la wilaya de Mostaganem ont reçu 720 appels téléphoniques via la ligne 1548 en provenance de citoyens de la wilaya de Mostaganem, répartis comme suit : 257 appels téléphoniques liés à l'assistance et aux secours et 252 appels téléphoniques concernant des demandes de renseignements et des orientations.

Les mêmes services ont reçu 28 signalements d'accidents de la route et 128 demandes d'intervention et d'assistance.

En outre, il y a eu 07 signalements d'incendie et 48 signalements divers ont été enregistrés tels que les cas de noyade, découverte d'un corps, querelles, installation d'un parking aléatoire, obstruction à la circulation, bruit nocturne, promotion et consommation de drogue). Enfin, la Cellule de Communication et des Relations Publiques rapporte également que 1.102 appels téléphoniques ont été enregistrés via les lignes vertes gratuites 17 et 104 et les lignes fixes pour signaler : vols, disputes, entraves à la circulation, bruit nocturne, conduite en état d'ébriété, promotion et consommation de drogues, et autres. Ajoutés à cela, 32 signalements ont également été enregistrés via l'application "Allo Police"

Gorine Miloud

Bechar

## Apport de 5 millions M3 d'eau au barrage de Djorf-Ettorba



Un apport de cinq (5) millions de M3 d'eau a été enregistré au barrage de Djorf-Ettorba (wilaya de Bechar), suite aux crues de plusieurs oueds de la région, a-t-on appris mercredi auprès de l'antenne locale de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT). L'apport en eaux est dû aux pluies qui se sont abattues sur la région début de septembre en cours, engendrant des crues de plusieurs oueds, dont celui du Guir, a affirmé, à l'APS, le responsable local de l'ANBT, Ahmed Djebli.

Il a permis le remplissage d'une partie du lac de ce barrage de 94 km<sup>2</sup>, qui était à la fin du mois d'août complètement asséché à cause du taux élevé d'évaporation de ses eaux suite aux fortes chaleurs estivales, a expliqué M. Djebli. Situé à une soixantaine de kilomètres au Sud-ouest de Bechar, le barrage de Djorf-Ettorb s'étend sur une superficie globale de 21.500 km<sup>2</sup>, dont 94 km<sup>2</sup> constituant son lac, et dispose d'une capacité de retenue de 365 millions M3, a rappelé le responsable.

Tissemsilt

## Le wali en visite de travail et d'inspection dans la daïra de Khemisti

Par Abed Meghit

Mise en service de 04 terrains de sports de proximité en gazon artificiel, un (01) à Khemisti et trois autres (03) à Laâyoune. Le premier chef de l'exécutif de wilaya sur le pied de guerre à travers les deux communes de la daïra de Khemisti qui compte Khemisti et Laâyoune, accompagné d'un nombre important de directeurs de l'exécutif, a effectué une visite de travail sur le terrain afin de prendre connaissance des problèmes que vit la société. Cette visite de travail et d'inspection, si elle permet au wali d'aller au contact du terrain pour s'enquérir de visu sur la situation qui prévaut au niveau de chacune de ces institutions de base, était aussi le moment propice qui lui a permis de s'entretenir avec les élus locaux notamment les présidents d'APC de cette daïra. Différents programmes de réalisation d'infrastructures éducatives, sportives et travaux publics et l'amélioration urbaine, ont été au centre de la visite d'inspection et d'évaluation effectuée par le wali de Tissemsilt, jeudi dernier dans la daïra de Khemisti. M. Fethi Bouzaid et les membres de l'exécutif ont fait une première halte dans la localité de Khemisti. Le chef d'exécutif a mis en service 04 stades de proximité en gazon artificiel, un (.1) à Khemisti et trois autres à Laâyoune (rue Emir Abdelkader, Hai Salam et 545 logements «Es Saffah», où le wali a salué les efforts déployés dans le cadre de la promotion du sport, soulignant son soutien et son accompagnement. Le wali de Tissemsilt inspecte les travaux d'aménagement et de réhabilitation des écoles « Bou-dissa Abdelkader » au quartier Al-Nasr et l'école primaire «Triki Abdelkader» à Ain Al-Hamra dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée sociale. M. le wali a enregistré certaines lacunes et, sur cette base, il a donné des instructions selon lesquelles il est nécessaire de prendre en compte le type et la qualité des travaux afin de créer une atmosphère appropriée pour les scolarisés et à inspecter le projet d'achèvement de la route de contournement des villes Khemisti et Laayoune, sur une distance de 12 km. Le wali de Tissemsilt a souligné la nécessité d'accélérer le rythme d'achèvement pour livrer le projet dans les délais impartis. M. Fethi Bouzaid a également donné le coup d'envoi du lancement du projet de raccordement au réseau de gaz naturel au douar Ouled Messaoud, la longueur du réseau est de 19,50 Km, le délai de réalisation est de 04 mois, avec une enveloppe financière estimée à 21.891.000 DA. Le premier chef de l'exécutif insiste pour raccorder les 4 groupements du douar de Ouled Messaoud dans la commune de Khemisti avant la fin de cette année, dans le cadre du programme complémentaire. Le projet est inscrit dans le cadre du programme complémentaire (2ème tranche), qui s'inscrit dans le cadre de la connexion des zones isolées et reculées



dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de leurs familles. Le wali de Tissemsilt confirme, au terme de sa visite dans les communes de Khemisti et Laâyoune, le lancement du deuxième volet du programme complémentaire au niveau de 126 centres ruraux dans le cadre de l'extension du réseau de gaz naturel. A Laâyoune, M. Bouzaid Fethi a supervisé de Laâyoune et inspecté les travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire «Berim Abdelkader» au douar «M'guisba». Cette visite s'inscrit dans le cadre du programme d'inspection sur le terrain et d'identification de la réalité de développement à travers les communes relevant de la wilaya de Tissemsilt. Le souhait du wali que les projets puissent être livrés dans les délais. Le wali saisira l'occasion de faire l'évaluation de tous les projets, en ne manquant pas de rappeler aux entreprises chargées de la réalisation de ces derniers, de respecter les délais pour leur construction afin d'éviter des situations qui risquent de les mettre en souffrance. Et c'est de bonne guerre pour un développement intègre et durable. Le wali invite les directeurs de l'exécutif, les élus et le mouvement associatif à l'effet de permettre à chacun de s'imprégner de la réalité qui prévaut dans cette daïra et chiffre de la vérité parlant dans le langage franc et direct qui a prévalu, permettre à tout un chacun de mettre le doigt sur une réalité qui ne trompe pas et qui incite plus que jamais dans bien des communes où les moyens ne manquent pourtant pas, à redoubler d'ardeur pour se hisser à la hauteur des attentes de leurs citoyens. Et pour que cela réussisse, l'apport de tous les fils de la région de l'Ouarsenis et de toutes les franges de la société civile sans exception, jaloux de leur vraie wilaya, doivent collaborer pour un changement tant espéré et attendu. Surtout que le premier chef de l'exécutif de la wilaya paraît prêt et décidé de faire, et pourquoi pas, remodeler le visage de la wilaya de Tissemsilt. Pour ce faire, il faudrait que tout un chacun puisse fournir de gros efforts. Ainsi, au cours de ses visites de travail et d'inspection officielles et inopinées qui l'ont conduit à travers les

communes et les douars que compte la wilaya de Tissemsilt, il a pu s'enquérir de visu et entendre les préoccupations des citoyens. En effet, il a misé depuis sa désignation à la tête de la wilaya de Tissemsilt sur la réflexion, la vision stratégique et l'évaluation des besoins du terrain pour s'attaquer à une dynamique de développement dans tous les secteurs. Le wali veut assurer aux habitants de la wilaya de Tissemsilt de sa disponibilité pour un développement intègre et durable ainsi que de leur disponibilité à toutes les doléances, ayant trait à leur préoccupation quotidienne. Tout en organisant des tournées sur le terrain, peuvent constater les insuffisances et autres lacunes qui caractérisent les communes et les douars, ainsi que l'identification des opérations de développement local, au profit des populations les plus démunies. Surtout que M. Bouzaid Fethi, wali de Tissemsilt, paraît près et tout près des citoyens de la région de l'Ouarsenis, pour réhabiliter, améliorer et moderniser le visage de la wilaya de Tissemsilt. Celui-ci en est soucieux de la promotion de cette région de l'Ouarsenis, car il a su mettre en œuvre les mécanismes nécessaires, tout en assurant un suivi judicieux, rigoureux et permanent sur le terrain. Pour une région commune Tissemsilt, qui recèle d'énormes potentialités, elle doit impérativement sortir de la léthargie. Mais pour cela, l'intégrité des hommes honnêtes et sincères et la prise de conscience professionnelle de tous les responsables concernés et les notables, ainsi que le mouvement associatif, restent des plus indispensables. Le premier chef de l'exécutif de la wilaya, avec l'esprit de cohésion, de concertation, examine les situations des divers secteurs, dans un seul souci celui d'atteindre son objectif escompté, pour faire de Tissemsilt une wilaya attirante, attrayante et pour améliorer surtout le cadre de vie des populations. En marge de cette visite de travail et d'inspection, le wali de Tissemsilt, Fethi Bouzaid, a animé un point de presse dans laquelle diverses questions ayant trait au développement local ont été abordées ayant une relation directe avec la population.



## Médéa

## Des projets de développement au profit des dairas d'El-Azzizia et Tablat

Plusieurs projets sont en cours de réalisation à travers les communes relevant des dairas de Tablat et El-Azzizia, au nord-est de Médéa, appelés à garantir une meilleure prise en charge des besoins en développement exprimés par les habitants de ces localités. Couvrant les domaines de l'hydraulique, des travaux publics, de la santé et de l'éducation, ces projets ont été au centre de la visite de travail effectuée, jeudi, par le chef de l'exécutif local, Djahid Mous qui a profité de l'occasion pour inviter les responsables des secteurs concernés et les entreprises en charge de ces projets à redoubler d'efforts pour les livrer dans les délais impartis.

Ainsi, deux projets d'aménagement de tronçons routiers ont été inspectés. L'un desservant les villages isolés de Ouled-Zidane, Agroune et Hassini Chaib-Draa, dans la commu-

ne d'El-Azzizia, sur une distance de 1,7 km, l'autre permettant de faire la jonction entre Ouled-Zidane et Ouled Barhoune dans la commune voisine de Maghraoua, sur un linaire de 1,2 km.

Ayant pour vocation le désenclavement des villages ruraux éparpillés sur ces deux communes, les deux projets enregistrent un taux d'avancement des travaux respectifs de 80 % et 18 %, selon les informations fournies sur place par les responsables du secteur des travaux publics. Dans la commune de Mihoub (daïra d'El-Azzizia), un projet d'alimentation en eau potable est en cours d'exécution et devra contribuer à améliorer la dotation en cette ressource vitale des 5.000 habitants de onze villages enclavés. Une dotation financière d'un montant de 86 millions de DA a été débloquée pour le financement de ce projet qui comprend la réalisa-

tion de cinq réservoirs d'eau d'une capacité unitaire de 100 m<sup>3</sup> et deux autres de 50 m<sup>3</sup>, en plus des conduites servant à l'acheminement de l'eau vers les foyers programmés. Des travaux d'aménagement en structure sanitaire des locaux à l'abandon dans la commune de Tablat, sont en cours.

Il s'agit d'une salle de soins de proximité qui viendra renforcer l'infrastructure sanitaire au niveau du chef-lieu de la daïra de Tablat. Dans la commune de Mezghena, un groupe scolaire a été réceptionné et livré au secteur de l'éducation qui va le mettre à la disposition des élèves dès la prochaine rentrée scolaire.

Ce groupe scolaire est appelé à désengorger les établissements du cycle primaire de la commune et à offrir de la sorte de meilleures conditions de scolarisation aux élèves de la région.

## Bouira

## Relance d'une ancienne minoterie de transformation des céréales

Une ancienne minoterie de transformation des céréales en farine, d'une capacité de 200 tonnes par jour, a été relancée mercredi à Bouira par le Groupe public agro-industriel (AGRIODIV), après un arrêt qui a duré près de 20 ans.

Au cours d'une visite au complexe industriel et commercial des meuneries de Bouira, le wali Abdelkrim Laâmour et le Président-directeur général d'AGRIODIV, Brahim Lazreg, ont donné le coup d'envoi du montage de cette ancienne minoterie. Créée en 1973, la minoterie n'a plus fonctionné depuis 2005. «Une fois opérationnelle, elle devra générer jusqu'à plus de 250 emplois direct et

400 autres postes indirects», selon les explications fournies sur place. Dans une déclaration à la presse, le P-dg du groupe AGRIODIV a déclaré que ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays, à leur tête le président Abdelmadjid Tebboune, et le ministère de l'industrie, visant à relancer les unités industrielles à l'arrêt.

Un délai de six mois a été accordé à l'entreprise réalisatrice pour monter et réaliser cette meunerie de transformation des céréales en farine avec une production journalière de 200 tonnes, selon les détails recueillis lors de cette visite. «Aujourd'hui, nous sommes contents que ce projet soit

relancé grâce au soutien et aux aides accordés par les hautes autorités du pays. Nous avons pu acquérir les équipements nécessaires et nous sommes en train de les installer et le projet a démarré aujourd'hui», s'est réjoui M. Lazreg. Cette unité, qui devra reprendre son activité à partir du 1er semestre 2025, est la seconde du genre à Bouira, après celle d'Aïn Bessam (Ouest) qui est d'une capacité de production de 300 tonnes par jour. Le Groupe AGRIODIV compte six filiales spécialisées dans la transformation des céréales, avec une capacité de production de 51.400 quintaux par jour de blé dur et 60 500 quintaux par jour de blé tendre.

## Université de Bouira

## Lancement des travaux de réalisation de 2.000 places pédagogiques

Les travaux de réalisation des 2.000 nouvelles places pédagogiques à l'université AKli Mohand Oulhadj (UAMO) de Bouira, annoncées en juillet dernier, ont été lancés jeudi par les autorités locales. Le coup d'envoi de ce projet, implanté au nouveau pôle universitaire, a été donné dans la matinée par le wali Abdelkrim Laâmour et le recteur de l'UAMO, le professeur Ammar Haiahoum. Le recteur de l'université de Bouira a précisé que le projet "porte également sur la réalisation d'un complexe omnisport ainsi que d'une piscine semi-olympique". Un délai de 12 mois a été accordé à l'entreprise réalisatrice pour achever les travaux du projet qui fait partie des 5.000 nouvelles places pédagogiques et 15 laboratoires de recherche, dont a bénéficié l'université de Bouira depuis août 2023, selon les détails fournis par le recteur. "Ces projets sont

destinés à atténuer la charge que connaissent les structures actuelles de l'université qui reçoit plus de 21.000 étudiants répartis sur six facultés et deux instituts", a souligné le professeur Haiahoum. Le même responsable a rappelé par ailleurs qu'un projet de réalisation de 15 laboratoires de recherche, pédagogique et scientifique, sera lancé "bientôt". L'université de Bouira s'est do-

tée d'une série d'équipements et autres matériels destinés aux laboratoires et aux différents instituts afin de développer davantage les travaux de recherche scientifique au sein de l'université, rappelle-t-on. D'autres équipements permettant de lancer l'enseignement et les travaux pédagogiques, à distance, grâce à ces moyens technologiques modernes, ont été aussi acquis par l'université.

## Ali Mendjeli (Constantine)

## Raccordement de six unités industrielles aux réseaux d'électricité et de gaz

Six (6) unités industrielles relevant de la zone d'activité de la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine), ont été récemment raccordées aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, a-t-on appris jeudi du directeur de distribution de l'électricité et du gaz de cette circonscription, Taher Bezghoud. Ces raccordements qui visent la promotion de l'investissement industriel privé, tous sec-

teurs confondus, ont porté sur la réalisation d'un réseau d'électricité de moyenne tension de 3,25 km et celui de gaz naturel de 4,23 km, a précisé dans une déclaration à l'APS le même responsable.

Cette opération qui a également pour objectif le développement de l'économie nationale, à travers l'alimentation de l'ensemble des zones industrielles et d'activités en ces énergies propres, a nécessité une

## Tizi-Ouzou

## Près de 12.000 têtes bovines vaccinées contre la dermatose nodulaire

Près de 12.000 têtes bovines ont été vaccinées contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris jeudi de la direction locale des services agricoles (DSA). "Depuis le lancement de la campagne de vaccination le 19 août dernier, le nombre de bovins vaccinés à ce jour est de 11.742 à travers 40 communes où des foyers ont été enregistrés", a indiqué à l'APS le premier responsable de la DSA, Djamel Sersoub, qui a souligné "la nette régression de la mortalité" des bêtes. "De la trentaine de cas enregistrés au début de cette pathologie virale au niveau de la wilaya, nous en sommes actuellement à deux cas, et l'ensemble des foyers, qui se sont réduits également, ont été cernés par la campagne de vaccination", a-t-il dit. L'ensemble des services concernés ont été mobilisés à l'occasion de cette campagne dans laquelle se sont également impliqués les comités de village et les éleveurs eux-mêmes, notamment, en procédant à la démoustication des étables. La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un lot de 15.000 vaccins dans le cadre de cette campagne lancée par le ministère de l'Agriculture et du développement rural pour assurer la protection sanitaire du cheptel bovin du pays, est-il rappelé.

## Bordj Bou Arreridj

## 120 foyers du village de Bouarous raccordés au réseau électrique

Au total, 120 foyers du village de Bouarous, dans la commune d'El Hammadia (sud de Bordj Bou Arreridj), viennent d'être raccordés au réseau de distribution de l'énergie électrique, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz. Cette opération de raccordement a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de 11,5 km et de 3 postes transformateurs, a précisé, Narimane Lounakel, chargée de la communication de cette structure. Elle a ajouté que l'opération, inscrite dans le cadre du programme de raccordement des zones d'ombre de la wilaya aux réseaux d'électricité et de gaz, est également destinée à accompagner les efforts des pouvoirs publics en matière de raccordement des zones industrielles, des exploitations agricoles et des zones isolées, ainsi qu'à l'amélioration du service public. Mme Lounakel a souligné que ces projets découlent également de la stratégie de l'Etat visant à réaliser un développement durable, à prendre en charge les projets et à lever les obstacles sur le terrain en coordination avec les autorités locales, notamment en ce qui concerne les oppositions qui ont toujours constitué une entrave à la concrétisation de ces projets. Pour rappel, depuis le début de l'année en cours, pas moins de 146 projets de raccordement à l'énergie électrique ont été réalisés au bénéfice de 5.360 foyers, par l'extension sur 386 km du réseau de distribution, tandis que 141 projets de raccordement au gaz ont été réalisés avec un réseau de 356 km, permettant la mise en gaz de 2.800 foyers à travers la wilaya.

enveloppe financière estimée à 84,48 millions DA, a-t-il souligné.

L'extension de la zone d'activité de la circonscription administrative Ali Mendjeli compte 98 lots, réservés à l'investissement privé d'une capacité électrique totale de 31 mégavolt ampère, alors que la capacité gazière globale, est estimée à 5000 m<sup>3</sup>/ par heure, a indiqué M. Bezghoud.

## Alïn Tédélès: Douar «Khedachia» revendique de l'attention



Par Med Krelifa

Le douar Khedachia relevant de la commune de Aïn Tédélès comporte une population rurale de plus de 6000 habitants avec un fort potentiel d'électeurs et électrices, ce douar a de tout temps fait face au sentiment d'abandon et de la relégation, une zone d'ombre cachée qui ne dit pas son nom. Ce douar n'a bénéficié d'aucun plan de développement ni aucune action d'amélioration de cadre de vie qui ne fut dédié à ce territoire. Aucun responsable élu n'a tenté de dessiner les contours de développement en ayant cette ambition de faire assurer une véritable égalité des chances entre tous les habitants de la wilaya de Mostaganem, ni de répondre à leurs attentes légitimes et de relever les défis nombreux à tout point de vue. Des besoins en matière de logement FONAL, mobilité, santé, culture, ... etc. Pourtant la population avait exprimé sa joie de recevoir une délégation, composée du président de l'APC, et du Chef de Daïra, venue en décembre de l'année écoulée entendre les attentes et les aspirations de cette dernière, après avoir établi la liste des desideratas, la délégation n'a plus donné signe de vie à ce jour ni à réaliser ce qui fut arrêté ne serait-ce que l'électrification publique dont l'absence fût de tout temps décriée. Ne s'agit-il pas là d'un déni à l'égard d'une population frustrée par cette attitude ? Aux difficultés déjà présentes vient s'ajouter une tension du FONAL qui rend plus limitée l'offre disponible et fait monter les surenchères. En effet, l'habitat en milieu rural est confronté à des enjeux multidimensionnels allant de la démographie à une jeunesse fraîchement mariée. Les réponses à ces défis nécessitent par l'APC une approche intégrée et des solutions adaptées pour convaincre qui de droit à obtenir plus de quotas. Le douar Khedachia vit un véritable désert culturel et sportif, alors que l'action culturelle et sportive constitue un élément essentiel du développement local et contribue à la cohésion sociale. Pour remplir cet objectif qui fait défaut à ce jour, les compétences de l'APC en partenariat avec les représentants de la société civile dans le cadre de la démocratie participative sont vastes et se doivent d'exprimer notamment à travers la gestion par ses différentes commissions culturelles et sportives au profit de l'enfance et de sa jeunesse. Bien que la compétence du développement économique soit principalement portée par la wilaya, l'APC a le devoir et un rôle à jouer dans l'attractivité de leur territoire. C'est pourquoi, l'APC doit pouvoir identifier son potentiel notamment au douar khedachia pour mieux le relever ou le rechercher. Le développement économique doit se penser de pair avec des mesures de développement social et durable dans cette contrée, c'est avec cette stratégie qu'on rendra dynamique ce Douar un des plus importants de la commune.

## L'entretien de la ville est une mission longtemps ignorée



Par Lotfi Abdelmadjid

A Mostaganem, les citoyens qui se sont habitués à une ville propre, organisée et attractive, s'étonnent de la dégradante situation dans laquelle se retrouvent certains endroits de la ville, notamment le centre. Aujourd'hui, c'est l'entretien des cités qui fait défaut à plusieurs niveaux. Ce n'est pas normal que des trottoirs délabrés ne font l'objet d'aucune réfection, que le mobilier urbain détérioré ne se remplace pas à l'image des abris bus endommagés, des bancs publics qui ne garde que le squelette, des poteaux d'éclairage public carrément rongés par la rouille, des plaques de signalisation défectives par le temps, des feux tricolores dérèglés et souvent en panne, des arbres urbains sans entretien, des placettes dénaturées par le manque d'hygiène, des arcades converties en toilettes publiques, des entrées de marchés pourris par l'insalubrité,

des ronds-points non conformes au code de la route, des garde-fous de certains ponts mal réparés (le pont Alma) et celui se trouvant entre El Arsa et St Charles, les escaliers menant au souk Ain Sefra altérés par défaut d'entretien avec ceux qui mènent à Cherik Said et Tobanna et enfin les dégâts causés par des entreprises malveillantes. Face à une telle situation, les responsables des services techniques semblent ne rien voir. Les délégués nommés pour ce genre de mission se regardent le nombril. Les citoyens que nous avons interrogés sur cette question restent perplexes. Certains se focalisent sur le manque d'organisation urbaine au centre-ville, ils ne s'expliquent pas les raisons de ce laisser-aller. D'autres sont inquiets par rapport au manque de propriété sur les passages des arcades. Selon eux, les nids de poules au centre, le blocage des passages sont dus à certains comportements malveillants des promoteurs immobiliers.

Une citoyenne nous rappelle l'absence des élus quant au remplacement du mobilier urbain, à son état déplorable, des feux tricolores tout le temps en panne, des passages piétons inexistantes, des poteaux d'éclairage public rouillés, des espaces verts chimériques, des trottoirs défoncés et aucun entretien comme si la commune de Mostaganem regardait ailleurs. Un retraité nous fait remarquer que les élus ne s'impliquent pas beaucoup, par leurs actions, dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Il nous dira que certaines zones de la ville sont ignorées comme le cas de Tigditt et plus particulièrement "Souika" dont les habitants ne cessent de revendiquer son développement. Un jeune cadre s'exprime en avouant qu'à défaut de plans d'action, les élus naviguent à vue et c'est dommage pour Mostaganem. La mission de l'entretien de la ville reste ignorée et le cadre de vie se dégrade de plus en plus.

## L'itinéraire historique de la sous-préfecture

Par Y. Benguetat

L'ancienne Daïra, ex Sous-Préfecture de Mostaganem située en plein centre-ville, rue Delmi Ayad ex rue de la Victoire. Avant de Présenter cette bâtisse, héritage du colonialisme qu'il faut sauvegarder comme témoignage et comme la mémoire d'un lieu. Avec les documents que nous avons, nous avons pu retracer son historique. En vérité, ce n'est pas elle qui a été érigée en premier en Sous-préfecture. Il existait un autre édifice qui a servi de première Sous-Préfecture, c'est l'hôtel de la Régence situé au n° 13 rue de la subdivision. Cette rue a eu ensuite le nom de rue Napoléon, puis rue Grande et actuellement, elle a pour nom actuel rue Benamour Mahiédine. Nous

avons retrouvé un document qui nous renseigne avec précision sur ce sujet, suite au décret du 27 Juillet 1849, le Commissariat civil a été supprimé. C'est le décret du 07 Août 1849 qui nous donne la date de la création de la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Mostaganem. Le document intitulé : Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie, par J. Barbier 1855 page 233. Dans sa description il est écrit : L'hôtel de la Régence est le plus recommandable. Chef-lieu de la 2e la subdivision militaire et résidence d'un Sous-Préfet. C'est ce document, celui du conseil général de la province d'Oran, procès-verbaux des séances 1859/ 1860 demandant des crédits du mobilier, qui nous renseigne. Donc, sans nous tromper, nous pouvons dire qu'à cette date la Sous-préfecture de Mostaganem existait déjà.

Le document du conseil général du département d'Oran, procès-verbaux de délibération N°5 session ordinaire octobre 189, 2e bureau domaine départemental : emplacement de la Sous-Préfecture de Mostaganem régularisation de la propriété. Demandant de prendre une délibération sollicitant la concession gratuite au profit du département du sol, cet emplacement d'une superficie totale de 693m. q. 975 dépendant des lots 7 et 8 du plan de Mostaganem (intra-muros), serait donc encore domaniale. C'est à travers ce document que nous avons complété son historique afin de perpétuer la mémoire de cette bâtisse. Nous confirmons aussi, que cette bâtisse a été désaffectée et qu'elle existe encore à ce jour et reste dans l'attente de son sort et devenir final.

Victorieux de la Guinée Equatoriale en prologue des éliminatoires de la CAN-2025

## Les Verts assurent mais ne rassurent pas

Par Rachid BELARBI

Sans vraiment séduire sur le plan du jeu mais en faisant montre d'une redoutable efficacité, la sélection nationale a gagné jeudi soir à Oran pour son entrée en matière dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Face à une accrocheuse Guinée Equatoriale qui a su les tenir en respect tout au long du premier half, les Verts ont trouvé la faille à deux reprises, par Housseem Aouar tout d'abord à la 70ème minute de jeu en reprenant d'une jolie tête plongeante une balle chaude repoussée par la gardien après une puissante frappe du capitaine Riyad Mahrez, puis de près par Amine Gouiri dans les arrêts de jeu. Les Equato-guinéens étaient, pourtant, les premiers à se mettre en évidence, à la 18ème minute, par le biais de Lnavo, dont le missile qui laissa Mandréa pantois est passé juste à côté du montant droit algérien. N'étaient-ce, par la suite, notamment en fin de seconde période, les ratages d'un Saïd Benrahma maladroit et d'un Yassine Benzia malhabile, le sore aurait été tout autre et l'EN aurait pu facilement plier cette première joute dans ce groupe par une victoire fleuve. Un succès qui satisfait, néanmoins, le sélectionneur national Vladimir Petkovic. «On a fait ce qu'il fallait faire, ce qui nous a permis de gagner avec mérite. On s'attendait à être mis en difficulté par un adversaire très bien organisé, notamment en première mi-temps où nous n'avons pas évolué avec un rythme élevé. Mais quand on l'a élevé en seconde période tout en ayant une meilleure possession du cuir, on a réussi à dominer les débats et se procurer des occasions franches», affirmera, sourire aux lèvres,

le patron de l'EN en conférence de presse d'après-match.

**Petkovic: «En confiance, nous sommes meilleurs»**

Le technicien croate mettra, en parallèle, en exergue le manque de réalisme et d'efficacité de sa ligne offensive qui aurait pu tuer le match plus tôt ou enfoncer davantage l'adversaire à maintes reprises. «On aurait pu marquer plus de buts au regard des occasions ratées, notamment en deuxième période, même si on avait eu aussi l'occasion d'ouvrir la marque en première période, si on n'avait pas raté le penalty, en plus d'une autre opportunité non conclue. Ce qui a manqué à l'équipe en première période, c'est la confiance, car dès que mes joueurs se sont remis en confiance, ils sont devenus meilleurs, en allant presser l'adversaire, tout en profitant du soutien de notre public. Je suis content aussi parce qu'il s'agit de la première fois depuis que je suis à la tête de la barre technique algérienne qu'on n'encaisse pas de but», se félicitera également le natif de Sarajevo, pour lequel, le public oranais mérite de revoir très bientôt l'EN entre ses murs. «Je dois saluer les efforts consentis par les responsables du stade d'Oran qui nous ont permis d'évoluer sur une bonne pelouse. Une chose est sûre, on reviendra une deuxième fois ici » souligna-t-il. Et de conclure: «Concernant le prochain match contre le Libéria (ce mardi), nous allons évaluer l'état des joueurs avant de trancher sur l'équipe qui va commencer la partie. Je dois préciser, à ce propos, que Bennacer ne souffre pas de blessure. Je l'ai fait sortir parce qu'il était fatigué pas plus». De son côté,

le sélectionneur équato-guinéen Juan Micha a évoqué l'absence de son meilleur élément pour atténuer un peu de l'amertume de la défaite, quand bien même il a fait preuve de fair-play. «On a joué face à une bonne équipe algérienne, qui cherchait certainement à prendre sa revanche sur sa défaite contre nous lors de la CAN-2022. On a certes perdu, mais c'est ça le football, d'autant plus qu'on était privés de plusieurs joueurs, dont notre meilleur buteur. Je suis persuadé qu'on sera meilleur dès le retour des absents en octobre. Et puis, il reste encore cinq matchs à jouer pour nous racheter» a, ainsi, déclaré le technicien qui a mené le Nzadang Nacional au deuxième tour de la dernière CAN après avoir donné une leçon de football à la Côte d'Ivoire (4-0).

**Mahrez: «Content de revenir»**

De passage en zone mixte, ce qui n'est pas commun, le capitaine Riyad Mahrez s'est, pour sa part, félicité de cette victoire inaugurale contre une bonne équipe. «On mérite de gagner, peut être qu'on aurait du gagner avec un plus gros score. Ça fait longtemps qu'on n'a pas gagné contre une bonne équipe. En deuxième mi-temps on a bien joué, on était dans leur camp, on s'est créé plusieurs occasions » indiquera le meilleur passeur de l'histoire des Verts, à l'origine de l'ouverture du score d'Aouar. «Ça m'a fait du bien de revenir, je suis content. On essaie de repartir sur quelque chose de grand ensemble. Malgré le fait que j'ai raté le penalty en première mi-temps, je suis content, on a fait de bonnes choses en seconde mi-temps», dira encore l'ancien faiseur de bonheur de Leicester City.

Qualifs-CAN-2025 (Gr:E-2e J) Liberia-Algérie

## Les Verts de retour à l'entraînement

Les joueurs de la sélection algérienne de football ont repris le chemin de l'entraînement vendredi matin, quelques heures seulement après la victoire devant la Guinée Equatoriale (2-0) jeudi soir à Oran, en prévision de son prochain match contre le Liberia, mardi à Monrovia, pour le compte de la 2e journée du groupe E des qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations CAN 2025. "Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a scindé son groupe en deux. Le premier composé des joueurs qui ont débuté la partie de la veille et qui ont eu droit à un décrassage en salle, alors que le second groupe s'est entraîné durant une heure et quart sur le terrain synthétique du centre technique national (CTN) de Sidi Moussa", a précisé la Fédération algérienne sur son site officiel. "Durant l'après-midi, une séance de soins était au programme des coéquipiers de Riyad Mahrez. Le sélectionneur national a ensuite accordé un quartier libre de quelques heures à ses joueurs", ajoute la FAF. L'instance fédérale a égale-

ment indiqué que le défenseur Rayan Ait Nouri, n'a toujours pas été autorisé à s'entraîner avec le groupe puisqu'il n'est pas encore totalement rétabli de sa blessure. La sélection algérienne de football a réussi son entrée en lice dans les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 en s'imposant devant la Guinée équatoriale sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 0-0), jeudi soir au stade Miloud Hadeff d'Oran pour le compte de la première journée du groupe E. Les buts algériens ont été inscrits par Aouar (70e) et Gouiri (90e+5e). Dans l'autre rencontre du groupe E, disputée vendredi à Lomé, le Togo et le Liberia se sont neutralisés (1-1, mi-temps : 0-0). Le Togo a ouvert le score par Kevin Denkey (79e), avant que William Gibson (90e+2e) n'égalise pour le Liberia. A la faveur de ce succès, l'Algérie (3 points) a pris seule la tête du groupe E des qualifications pour la CAN 2025, devant le Togo et le Liberia avec un point, alors que la Guinée équatoriale est dernière avec zéro point. Lors de la deuxiè-

me journée du groupe E, la Guinée équatoriale accueillera le Togo le 9 septembre (16h00), alors que l'Algérie se déplacera à Monrovia pour donner la réplique à la sélection du Libéria, le 10 septembre (17h00). La sélection nationale se déplacera le dimanche 8 septembre à Monrovia à bord d'un vol spécial, en prévision de son match contre le Liberia. "Le déplacement de la sélection nationale sera précédé d'une ultime séance d'entraînement, prévue dimanche matin (10h00), au Centre technique National de Sidi-moussa (Alger)" a détaillé l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Le lundi 9 septembre, les Verts seront déjà à pied d'œuvre à Monrovia, et ils effectueront une séance d'entraînement au stade Samuel Doe Kanyons, qui abritera le match contre le Libéria. Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025, alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

Liberia- Algérie

## Ait Nouri et Amoura, blessés, libérés par le sélectionneur Petkovic

Les deux internationaux algériens, Rayan Ait Nouri et Mohamed Amine Amoura, toujours convalescents, ont déclaré forfait pour le match contre le Liberia prévu mardi 10 septembre à Monrovia pour le compte de la deuxième journée des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025, groupe E, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). "Les deux joueurs, Rayan Ait Nouri et Mohamed Amine Amoura ne feront pas le déplacement à Monrovia avec l'équipe nationale après avis médical et autorisation du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, qui a préféré les préserver et les laisser se rétablir sans prendre de risque", indique l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. "Ainsi les deux joueurs rejoindront leurs clubs dès ce samedi", ajoute la même source. Arrivés blessés, le défenseur Ait Nouri (Wolverhampton/ANG) et l'attaquant Amoura (Wolfsburg/ALL) avaient manqué le premier match des Verts contre la Guinée équatoriale (2-0) disputé jeudi soir au stade Miloud Hadeff d'Oran pour le compte de la première journée des qualifications. Par ailleurs, le reste du groupe Algérie peaufine sa préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa avant le départ à Monrovia prévu ce dimanche à 14h30. A l'issue de la première journée, l'Algérie (3 points) est en tête du groupe E des qualifications pour la CAN 2025, devant le Togo et le Liberia avec un point chacun, alors que la Guinée équatoriale est dernière avec zéro point. Lors de la deuxième journée du groupe E, la Guinée équatoriale accueillera le Togo le 9 septembre (16h00), alors que l'Algérie se déplacera à Monrovia pour donner la réplique à la sélection du Libéria, le 10 septembre (17h00).

## Billal Brahimi intéresse Saint-Trond

Billal Brahimi intéresse Saint-Trond. Le club belge de football de Saint-Trond est actuellement en négociation avec son homologue français, l'OGC Nice, pour obtenir le prêt avec option d'achat de l'ailier algérien de 24 ans. L'international algérien, Brahimi, compte 4 sélections avec «Les Verts» et c'est l'ancien sélectionneur national, Djamel Belmadi, qui lui avait adressé la première convocation en juin 2022. Il a signé sa première apparition contre l'Ouganda en qualification de la CAN 2023. En cas d'accord entre les deux clubs, Brahimi pourrait donc changer d'air lors de la saison 2024-2025, comme révélé par le média belge HBVL. Le club de Saint-Trond occupe actuellement la 13e place au classement général de la Jupiler Pro League, d'où sa décision de renforcer l'effectif en cette fin du mercato estival, car soucieux de réaliser un meilleur départ après la pause internationale.

## Abidjan accueille le symposium technique de la CAF

Abidjan accueille le symposium technique de la CAF. La Confédération africaine de football (CAF) organise un symposium important les 12 et 13 septembre 2024 à Abidjan, réunissant des techniciens africains, y compris les sélectionneurs de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023. Cette édition de la CAN, remportée par les Éléphants de Côte d'Ivoire face au Nigeria (2-1), sera au cœur des discussions. Cet événement de deux jours, co-organisé par la CAF et la Fédération Ivoirienne de Football (FIF), débutera le jeudi 12 septembre 2024.

www.lecarrefouralgerie.dz



2

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| 05h00 TFou                      | 05h00 Le 6h info  |
| 09h05 Automoto                  | 05h30 Télématin   |
| 10h00 Téléfoot                  | 07h00 Journal 08h00   |
| 10h50 Les douze coups de midi   | 07h10 Télématin   |
| 11h50 Petits plats en équilibre | 07h30 Sagesses bouddhistes                                    |
| 11h55 Météo                     | 07h45 Islam   |
| 12h00 JT 13h                    | 08h15 A l'origine   |
| 12h40 Grands reportages         | 09h00 Présence protestante                                    |
| 13h50 Grands reportages         | 09h30 Le jour du Seigneur                                     |
| 15h10 Les Docs                  | 10h55 Le jour du Seigneur                                     |
| 16h20 Sept à huit Life          | 11h15 Jeux paralympiques de Paris 2024                        |
| 17h20 Sept à huit               | 12h00 Journal   |
| 18h50 Petits plats en équilibre | 12h40 Jeux paralympiques de Paris 2024                        |
| 18h55 Météo                     | 16h00 Jeux paralympiques de Paris 2024                        |
| 19h00 JT 20h                    | 18h45 Journal   |
| 19h45 TF1, rendez-vous sport    | 19h20 Jeux paralympiques de Paris 2024 : Cérémonie de clôture |
| 19h50 Le goût du détail         | 22h50 Jeux paralympiques de Paris 2024                        |
| 19h55 Petits plats en équilibre | 00h30 Jeux paralympiques de Paris 2024                        |
| 20h00 Météo                     |   |
| 20h10 Mascarade                 |   |
| 22h35 Esprits criminels         |   |
| 00h35 Programmes de la nuit     |   |



3

- |   |  |
|---|--|
| 07h15 Les as de la jungle 2 : Opération tour du monde | 08h00 Jeux paralympiques de Paris 2024 |
| 08h41 Jamel Comedy Club                               | 11h15 Météo                            |
| 09h16 Le Dernier Jaguar                               | 11h20 Outremer.l'info                  |
| 10h54 Stars à Deauville                               | 11h30 ICI 12/13                        |
| 10h59 Jamel Comedy Club                               | 11h55 Jeux paralympiques de Paris 2024 |
| 11h33 Clique  | 12h45 Vivement dimanche                |
| 12h16 La grille Moto                                  | 14h50 En bonne compagnie               |
| 12h57 Moto GP : Grand Prix de San Marin               | 15h45 Le jeu des 1000 euros            |
| 13h46 Moto : Le podium                                | 16h25 Slam                             |
| 14h02 Débrief Moto                                    | 17h05 Questions pour un champion       |
| 14h42 Même pas mal                                    | 18h00 Zap actu                         |
| 15h49 Avant-Match Top 14                              | 18h05 ICI 19/20                        |
| 16h00 La Rochelle / Toulon                            | 18h55 Journal Météo Climat             |
| 18h00 Canal Football Club                             | 19h05 Météo régionale                  |
| 19h25 Canal Rugby Club                                | 19h10 Cuisine ouverte                  |
| 20h01 Avant-Match Top 14                              | 19h40 Cuisine ouverte                  |
| 20h05 Vannes / Toulouse                               | 20h10 Commissaire Dupin                |
| 22h02 Canal Rugby Club le débrief                     | 21h40 Commissaire Dupin                |
| 22h24 Oppenheimer                                     | 23h20 Journal Météo Climat             |
| 00h50 Plateaux Canal+ première                        | 23h25 Patricia Guerrero : Catedral     |
| 00h52 King's Land                                     | 00h40 La carte aux trésors             |



arte

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| 5h00 Jamie a des tentacules           | 08h25 Le changement par le design                              |
| 05h10 Jamie a des tentacules          | 08h55 Twist  |
| 05h20 Hello Kitty : Super Style !     | 09h25 Les Gorales, âme bergère des Carpates                    |
| 05h30 Hello Kitty : Super Style !     | 10h10 Les délices du Tyrol du Sud                              |
| 05h50 Scènes de ménages               | 10h40 Les pouvoirs secrets du goût                             |
| 06h30 M6 Boutique                     | 11h35 Les pouvoirs secrets du goût                             |
| 09h30 Turbo                           | 12h30 Les aventuriers  |
| 09h50 Turbo                           | 14h30 Plages d'Europe  |
| 10h20 Turbo                           | 15h15 Plages d'Europe  |
| 11h20 Sport 6                         | 16h25 Révolutions surréalistes                                 |
| 11h40 Météo                           | 17h20 Blomstedt dirige Bruckner                                |
| 11h45 Le 12.45                        | 18h30 Karambolage  |
| 12h30 Scènes de ménages               | 19h05 Yves Montand entre en scène : Chansonnier par excellence |
| 13h15 Maison à vendre                 | 19h50 Les sept mercenaires                                     |
| 14h20 Recherche appartement ou maison | 21h55 Denzel Washington, un modèle américain                   |
| 16h20 66 minutes                      | 22h50 "Bovary", spectacle de danse de Christian Spuck          |
| 17h40 66 minutes : grand format       | 23h15 Court-circuit  |
| 18h40 Météo                           | 00h10 Mimi de Douamenez  |
| 18h45 Le 19.45                        | 00h50 42, la réponse à presque tout                            |
| 19h10 Sport 6                         |  |
| 19h25 E=M6                            |  |
| 20h10 Zone interdite                  |  |
| 22h10 Enquête exclusive               |  |
| 23h25 NCIS : Los Angeles              |  |
| 00h15 NCIS : Los Angeles              |  |
| 01h05 NCIS : Los Angeles              |  |



20h10

## MASCARADE



Le séduisant Adrien était promis à une carrière de danseur, jusqu'à un terrible accident de moto. Aujourd'hui, il est entretenu par Martha, ancienne vedette du cinéma vivant sur la Côte d'Azur. Tout va changer lorsqu'Adrien fait la rencontre de la belle et jeune Margot. Cette dernière vit d'escroqueries et de manipulations. Ils vont alors s'associer pour monter une arnaque diabolique grâce à une mascarade sentimentale. Ils ciblent alors Simon, un agent immobilier.

**Acteur:** Pierre Niney (Adrien Saillard), Isabelle Adjani (Martha Duval), François Cluzet (Simon Laurenti)

3

20h10

## COMMISSAIRE DUPIN

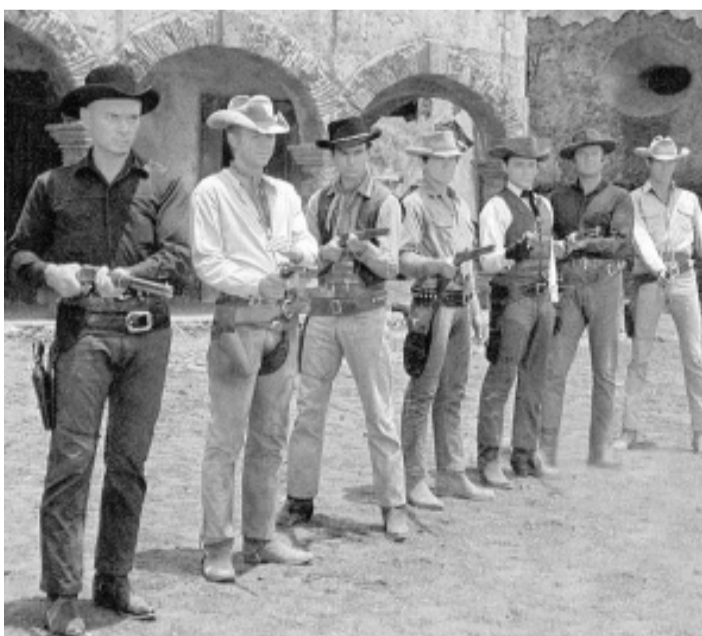


Patrick Provost, riche propriétaire terrien, est brouillé avec la plupart des habitants de Belle-Île. Après la mort de sa fille, il s'éloigne de sa femme Agnès, qui demande le divorce et refait sa vie avec le pêcheur Albert Zinc. Il a pour uniques voisins Margot et Byn Fidelin, distillateurs qui dépendent financièrement de lui. Ce dernier change ces dernières années, ce qui pousse sa femme à entamer une liaison avec son voisin. Un jour, Provost est retrouvé assassiné, repêché en mer. En charge de l'enquête, le commissaire Dupin statue rapidement sur une mort par strangulation.



20h11

## LES SEPT MERCENAIRES



Un village mexicain subit les incessantes attaques d'une bande de voleurs menés par le redoutable Calvera. Déterminés à mettre fin à ces exactions, trois paysans se rendent dans une ville frontalière pour acheter des armes. Sur place, Chris Adams, un ancien soldat, leur conseille plutôt de faire appel à des tireurs professionnels pour assurer leur protection. Il accepte de se charger du recrutement. En leur promettant six semaines de gîte et de couvert et une prime de 20 dollars, Chris convainc six pistoleros aux profils contrastés d'accepter la mission.



ORAN

32 | 23

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



06h39  
07h21  
81%  
08 km/h

Alger	☁	35-22
Constantine	☁	37-20
Annaba	☁	40-24
Ouargla	☁	42-29
Mostaganem	☁	32-24
Béchar	☁	32-24

## Militante américaine tuée par balles sionistes en Palestine L'ONU demande une enquête élargie

Les Nations unies ont appelé à l'ouverture d'une enquête "élargie" sur le meurtre de la militante américaine pro-palestinienne, Aysenur Ezgi Eygi, tuée vendredi par des balles sionistes en Cisjordanie occupée. Le porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Stéphane Dujarric, a souligné l'importance d'enquêter sur les circonstances de cet incident et de demander des comptes aux responsables", soulignant la nécessité de "protéger les civils en toutes circonstances". Aysenur Ezgi Eygi, 26 ans, d'origine turque, a succombé à ses blessures après avoir été grièvement blessée par balle à la tête par les forces d'occupation sionistes à Beita, alors qu'elle participait à la manifestation hebdomadaire contre l'expansion des colonies, avait indiqué vendredi l'agence de presse Wafa. Le Secrétaire du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Hussein Sheikh, cité par Wafa, a condamné le meurtre de la militante américaine par les forces sionistes, soulignant que "ce crime fait partie d'une série de violations quotidiennes commises par les forces d'occupation".

ONU

## Le 6 juillet proclamé journée mondiale du développement rural

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, par consensus vendredi, une résolution proclamant le 6 juillet Journée mondiale du développement rural, afin de souligner l'importance "cruciale" de la transformation des zones rurales pour la réalisation des objectifs de développement durable. Portée par plusieurs pays, la résolution indique que la célébration d'une journée internationale offrira un cadre général pour l'examen des obstacles et des possibilités que présente le développement rural. Il s'agit aussi d'insister sur l'importance de mettre en commun les approches du développement et les solutions locales pour promouvoir le développement rural et accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans le cadre de cette initiative, le texte préconise des investissements dans des installations et des services clés dans les zones rurales qui vont servir de "moyen efficace" pour lutter contre la pauvreté et la faim, créer des emplois productifs et des entreprises et promouvoir l'inclusion financière numérique. Il est question également de mettre en relief le rôle et l'apport "décisifs" des femmes vivant en milieu rural dans la promotion du développement agricole et rural, l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition et l'élimination de la pauvreté en milieu rural.

## Soug N'ssa

Par Feriel B.

**B**ien que parfois elle veut tout envoyer balader, elle reste quand même fidèle au poste. C'est de la femme au foyer qu'il s'agit. Ménage, lessive, repassage, cuisine, la charge de travail est énorme quotidiennement. Et personne, ni le mari ni les enfants ne sont reconnaissants ou peuvent la comprendre. Pourtant, il lui arrive de se plaindre, de sentir la fatigue, d'être dépassée mais elle est obligée d'assumer, d'être à jour et de tenir bien comme il faut son foyer. Etre femme au

Afrique du Sud

## L'ONU appelée à accélérer la décolonisation du Sahara occidental

Des partis politiques, organisations syndicales et civiles sud-africains ont exhorté l'ONU à accélérer la décolonisation du Sahara occidental et à permettre à l'Afrique de "tourner la dernière page de l'histoire du colonialisme" à travers l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination. Lors d'un séminaire organisé vendredi à Pretoria, des représentants du Congrès national africain (ANC), du parti communiste sud-africain, du Congrès des syndicats sud-africains (COSATU), du Syndicat des travailleurs de l'Education et de la Santé et de ses diverses branches, ainsi que du mouvement sud-africain de solidarité avec le peuple sahraoui, ont mis l'accent sur la nécessité de soutenir le peuple sahraoui jusqu'à son accession à l'indépendance. Le président du Mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui, l'ancien général sud-africain Keith Mokoape, a condamné, à l'occasion, les politiques coloniales marocaines, exprimant son "indignation" face aux crimes perpétrés par le Maroc contre le peuple sahraoui. Il a dénoncé, en outre, le pillage par le Maroc des ressources naturelles sahraouies qui se poursuit avec la complicité de "puissances mondiales", affirmant

que ces crimes "ne resteront pas impunis". Le président du Mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui a appelé, à ce titre, l'Union africaine (UA) à imposer des sanctions à l'encontre du Maroc pour "violation flagrante des principes fondateurs de l'UA par son occupation illégale et honteuse de certaines parties du territoire sahraoui." L'ancien général Keith Mokoape a rappelé, dans son intervention, le soutien apporté par la République arabe sahraoui et démocratique (RASD) à la lutte anti-apartheid en Afrique du Sud, soulignant que les Sahraouis ont, toujours, plaidé pour un durcissement des sanctions africaines et internationales contre le régime de l'apartheid. Evoquant les dimensions juridiques et politiques de la lutte du peuple sahraoui contre l'occupation marocaine, l'avocate Magdalene Moonsamy a rappelé que toutes les résolutions des Nations unies, l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) et divers autres avis et jugements de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et de la Cour européenne de justice, ont tous convenu que "le Maroc est une force d'occupation" et qu'il "ne jouit d'aucune souveraineté sur le Sahara occidental". Selon Magdalene

Moonsamy, "le Maroc viole toutes les résolutions onusiennes, décisions et jugements internationaux, et continu à commettre des crimes de guerre contre le peuple sahraoui depuis les années 1970". Elle a relevé, dans ce contexte, la gravité de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, soulignant les souffrances endurées par les prisonniers politiques sahraouis en raison de la poursuite de l'occupation marocaine. Cette avocate a exhorté la société civile sud-africaine à s'engager activement en solidarité avec le peuple sahraoui et à prendre des initiatives concrètes pour soutenir la résistance de ce peuple africain et sa juste et noble cause. Lors de ce séminaire organisé en collaboration avec l'ambassade de la RASD à Pretoria, l'ambassadeur sahraoui, Mohamed Yeslem Beissat, a présenté un bref aperçu des derniers développements sur les plans politique, militaire, diplomatique et des droits de l'homme dans la lutte du peuple sahraoui, menée par son représentant légitime et unique, le Front Polisario. Il a réitéré, à l'occasion, la détermination de ce "fier peuple africain" à poursuivre sa lutte jusqu'à la victoire finale.

Ghaza

## Plus de 160.000 enfants vaccinés contre la polio

Plus de 160 000 enfants ont été vaccinés lors de la première journée de la campagne de vaccination contre la polio dans le sud de la bande de Gaza, selon un communiqué de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). L'UNRWA a également souligné que les agences humanitaires onusiennes continueront à vacciner autant d'enfants de Ghaza que possible. Dans le cadre de cette campagne, plus de 152.000 enfants vaccinés à Khan Yunis, près de 8.800 à Rafah et environ 1.000 dans d'autres zones du sud. La deuxième phase de vaccination vise à atteindre environ 340.000 enfants dans cette région de l'enclave. Ces chiffres interviennent après la première phase de la campagne, qui s'est achevée mercredi dans le centre de Ghaza, où plus de 187.000 enfants de moins de 10 ans ont été vacci-



nés. Ainsi, la couverture cumulée pour les zones centrale et sud atteint désormais 354.786 enfants. Cette campagne globale a pour objectif d'administrer deux gouttes du nouveau vaccin oral contre la polio de type 2 à plus de 640.000 enfants de moins de 10 ans lors de chaque phase. Elle

fait partie d'une réponse urgente pour prévenir la propagation de la polio, qui a refait surface à Ghaza après 25 ans, suite à la détection du variant circulant du poliovirus de type 2 (cVDPV2) dans six échantillons environnementaux prélevés dans la zone centrale de Ghaza en juin.

## Femme au foyer: Respect

foyer est une tâche ardue, un travail à plein temps, sans jour de repos. Elle est là, du matin au soir à accomplir son devoir de bonne épouse, de bonne mère, de bonne, tout simplement. Elle se réveille la première et ne dort que très tard. Tout repose sur elle et elle n'a pas le droit de laisser la charge de travail du jour au jour d'après. A peine si elle s'occupe de son allure, ses cheveux ou ses habits. Et même quand elle doit aller au bain, elle traîne avec elle ses enfants. Le petit mot gentil, le petit merci, la pe-

tite reconnaissance du jour, elle ne l'entend presque jamais. Et gare à elle si le repas n'est prêt à temps ou si telle chemise ou tel pantalon de son mari ne sont pas propres. En un mot, elle est l'esclave de la maison, la boniche. Il existe la journée mondiale de la femme mais pas de la femme au foyer alors qu'elle le mérite amplement. Elle mérite le respect, l'honneur et la reconnaissance car personne n'aimerait être à sa place. Personne n'imaginerait sa souffrance quotidienne, sa galère et sa rage.